

Clarté, Courage, Créativité : **Une gauche conquérante pour** **redonner un espoir à la France**

www.clarte-courage-creativite.com

Présentée par Bertrand DELANOË

Et :
François HOLLANDE, Premier secrétaire, premier signataire de la contribution "Donner une cohérence à la gauche et un espoir à la France",
Pierre MOSCOVICI, député, premier signataire de la contribution "Besoin de gauche",

Jean-Marc AYRAULT, député-maire de Nantes, Président du groupe socialiste à l'Assemblée nationale, premier signataire de la contribution « Réussir le Congrès du Parti socialiste.

Jean-Yves LE DRIAN, Président de la Région Bretagne, Alain ROUSSET, Député, Président de la Région Aquitaine, Jean GERMAIN, Maire de Tours, signataires de la contribution « La ligne claire ».

George PAU-LANGEVIN, députée, signataire de la contribution « Unité et refondation(s) ! »

Et :
Yves ACKERMANN, Président du Conseil général (90) - Patricia ADAM, Députée (29) - Francis ADOLPHE, Maire de Carpentras (84) - Pierre AIDENBAUM, Maire de Paris 3ème (75) - Damien ALARY, Président du Conseil général (30) - Jacqueline ALQUIER, Sénatrice (81) - Michèle ANDRE, Sénatrice (63) - Gilbert ANNETTE, 1er Secrétaire fédéral, Maire de Saint-Denis (La Réunion) - Jean-Claude ANTONINI, Maire d'Angers, (49) - Kader ARIF, Député Européen, 1er Secrétaire fédéral (31) - Didier ARNAL, Président du Conseil général (95) - Bertrand AUBAN sénateur (31) - Jean AUVILLAIN, 1er Secrétaire fédéral (39) - Gérard BAILLY, 1er secrétaire fédéral délégué (25) - Eve BARBIER, Secrétaire fédérale, Déléguée nationale (84) - Gérard BARCO (86) - Serge BARDY 1er Secrétaire fédéral (49) - Erik BAREIGT (La Réunion) - Joël BATTEUX, Maire de Saint-Nazaire (44) - Frédéric BEAUMONT, 1er Secrétaire fédéral (St Pierre et Miqu.) - Jean-Pierre BEL, Sénateur, Président du Groupe Socialiste au Sénat (09) - Jean-Jacques BENOIT, Maire de Pessac, (33) - Alain BERGOUNIOUX, Secrétaire national (78) - André BILLARDON, Maire du Creusot (71) - Yves BLAIN, Maire de Feyzin (69) - Jacques BLANDIN, CM 92 - Jean-Pierre BLAZY, Maire de Gonesse (95) - Patrick BLOCHE, Député, Maire de Paris 11ème, 1er Secrétaire fédéral (75) - Michèle BLUMENTHAL, Maire de Paris 12ème (75) - Yannick BODIN, Sénateur (77) - Daniel BOISSERIE, Député (87) - Dominique BOLLINET, Maire de Lyon 4ème (69) - Nicole BONNEFOY, Sénatrice (16) - Philippe BONNEFOY (94) - Augustin BONREPAUX, Président du Conseil général (09) - Corinne BORD, Déléguée nationale, Secrétaire fédérale (93) - Maurice BOSCAVERT, Maire de Taverny (95) - Yannick BOTREL, Sénateur (22) - Marie-Odille BOUILLE, Députée (44) - Jean-Claude BOULARD, Maire du Mans (72) - Didier BOULAUD, Sénateur, Maire de Nevers (58) - Pierre BOULDOIRE, Maire de Frontignan, Conseiller Général (34) - Monique BOULESTIN Députée (87) - Pierre BOURGUIGNON, Député, Maire de Sotteville-Les-Rouen (76) - Martial BOURQUIN, Sénateur, Maire d'Audincourt (25) - Bernadette BOURZAI, Sénatrice (19) - Yolande BOYER, Sénatrice (29) - Jacques BRAVO, Maire de Paris 9ème (75) - Emeric BREHIER, 1er Secrétaire fédéral (77) - Jean-Paul BRET, Maire de Villeurbanne (69) - Jean-Jacques BRIDEY, Maire de Fresnes (94) - Philippe BUISSON, Conseiller régional (33) - Robert CADALBERT, Pdt de la Comm. d'Agglo de St Quentin en Y. (78) - Jean-Pierre CAFFET, Sénateur (75) - Mathieu CAHN 1er Secrétaire fédéral (67) - Jérôme CAHUZAC, Député, Maire de Villeneuve-sur-Lot (47) - Alain CALMETTE, Maire d'Aurillac (15) - Pierre CAMANI, Président du Conseil général (47) - Philippe CANOT, Maire de Secheval (08) - Marc CARBALLIDO, 1er secrétaire fédéral (09) - Marie-Arlette CARLOTTI, Députée européenne (13) - Françoise CARTRON, Sénatrice (33) - Christophe CASTANER, Maire de Forcalquier (4) - Christophe CATHUS, Secrétaire de section (24) - Gilles CATOIRE, Maire de Clichy (92) - Jean-Yves CAULLET, Maire d'Avallon (89) - Bernard CAZEAU, Sénateur, Président du Conseil général (24) - Samuel CEBE 1er Secrétaire fédéral (81) - Christophe CHAILLOU, Maire de Saint-Jean-de-la-Ruelle (45) - Francis CHOUAT, 1er VP du Conseil général (91) - Jean-Marc CIABRINI 1er Secrétaire fédéral (20A) - Marie-Françoise CLERGEAU députée (44) - Marc COATANEA, Adjoint au Maire de Brest (29) - Pierre COHEN, Député, Maire de Toulouse (31) - Lyne COHEN-SOLAL, Adj au Maire de Paris (75) - Yves COLMOU, Délégué national (75) - Bernard COMBES maire de Tulle (19) - Emmanuel COUET, Maire de Saint-Jacques-de-la-Lande (35) - Jérôme COUMET, Maire de Paris 13 (75) - François CUIILLANDRE, Maire de Brest (29) - Frédéric CUVILLIER, Député, Maire de Boulogne-Sur-Mer (62) - Seybah DAGOMA, Adj au maire de Paris (75) - Claude DARCIAUX, Députée, Maire de Longvic (21) - Jacky DARNE (69) - Jean-François DEBAT, Maire de Bourg-en-Bresse (1) - Christophe DEGRUELLE, Président de la Comm. d'Agglo. de Blois (41) - Daniel DELAVEAU, Maire de Rennes (35) - Guy DELCOURT, Député, Maire de Lens (62) -

Michel DELEBARRE, Député, Maire de Dunkerque (59) - Patrick DELPECH, VP du Conseil régional, 1er Secrétaire fédéral (72) - Jean-Pierre DEMERLIAT, Sénateur (87) - Christiane DEMONTES, Sénatrice, Maire de St Fons, 1ère Secrétaire fédérale (69) - Jean-Paul DENANOT président du Conseil régional du Limousin (87) - Laure DEROCHE, Maire de Roanne (42) - Harlem DESIR, Député Européen (93) - Michel DESTOT, Député, Maire de Grenoble (38) - Wilfran DESPICH, CR (59) - Claude DOMEIZEL, Sénateur (4) - Tony DREYFUS, Député (75) - René DROUIN, Maire de Moyeuve-Grande (57) - Marie-Guite DUFAY, Présidente du Conseil régional de Franche-Comté (25) - Guy DURAND, Maire de Millau (12) - Vincent EBLE, Président du Conseil général (77) - Philippe ESNOL, Maire de Conflans-Ste-Honorine (78) - Claude ESTIER (75) - Alain FAUCONNIER sénateur (12) - Nicole FEIDT, Maire de Toul (54) - Rémi FERAUD, Maire de Paris 10ème (75) - Guy FERREZ, Maire d'Auxerre, VP du Conseil Régional (89) - Geneviève FIORASO, Députée (38) - Jean Pierre FLACONNECHE, Maire de Lyon 7 (69) - Jean-Noël FONDERE, Maire de Foix (9) - Alain FONTANEL, Ad Maire (67) - Jean-François FOUNTAINE, VP de la Région Poitou-Charente (17) - Jean-Jacques FOURNIE 1er Secrétaire fédéral (16) - Jean-Louis FOUSSERET, Maire de Besançon (25) - Michel FRANCAIX député (60) - Christian FRANQUEVILLE, Vice-Président de la Région Lorraine (88) - Bernard FRIMAT Sénateur du Nord (59) - Jean-Claude FRUTEAU, Député, Maire de Saint-Benoît (la Réunion) - Jean Louis GAGNAIRE, Député (42) - François GARCIA, Maire d'Athis-Mons (91) - Pascale GERARD, Vice-Présidente du Conseil régional de PACA (6) - Jean GLAVANY, Député (65) - Karine GLOANEC-MAURIN, 1ère Secrétaire fédérale (41) - Serge GODARD, Maire de Clermont-Ferrand (63) - Marc GOUA, Député (49) - Christian GRAGLIA, Conseiller général (5) - Alain GRALEPOIS 1er Secrétaire fédéral (44) - Dominique GROS, Maire de Metz (57) - Elisabeth GUIGOU, Députée (93) - Didier GUILLAUME, Sénateur, Président du Conseil général (26) - Catherine GUY-QUINT, Députée européenne (63) - Cécile HA MINH TU, Conseillère Générale (31) - Claude HAUT, Sénateur, Président du Conseil général (84) - Jacques HELIAS, Maire de Montbéliard (25) - Didier HERBILLON, Maire de Sedan (08) - Edmond HERVE, Sénateur (35) - Odette HERVIAUX, Sénatrice (56) - Anne HIDALGO, 1er Adjointe au Maire de Paris (75) - Danièle HOFFMAN-RISPAL, Députée (75) - Claude IBANEZ (25) - Pierre IZARD, Président du Conseil général (31) - Pascal JACQUEMAIN, 1er secrétaire fédéral (54) - Claude JEANNEROT, Sénateur, Président du Conseil général (25) - Jean-Louis JOSEPH, Maire de La Bastidonne, VP de la Région PACA (84) - Lionel JOSPIN, ancien Premier secrétaire, ancien Premier ministre (75) - Charles JOSSELIN, Sénateur (22) - Armand JUNG, Député (67) - Laurent KALINOWSKI, Maire de Forbach (57) - Alain LAGARDE 1er Secrétaire fédéral (19) - Serge LAGAUCHE, Sénateur (94) - Emile LAINE, Secrétaire de section (88) - Jérôme LAMBERT, Député (16) - Faouzi LAMDAOUI, Secrétaire national d'Argenteuil (95) - Colette LANGLADE, Députée (24) - Benjamin LANIER (92) - Jean-Yves LE BOUILLONNEC, Député, Maire de Cachan (94) - Philippe LE BRETON, Maire de Joué-les-Tours (37) - Jean-Yves LE DÉAUT, Député (54) - Stéphane LE FOLL, Député Européen (72) - Jacky LE MENN, Sénateur (35) - Bruno LE ROUX député (93) - Raymonde LE TEXIER, Sénatrice (95) - Claudy LEBRETON, Président du Conseil général, Pdt FNESR (22) - Michel LEFAIT, Député (62) - Dominique LEFEBVRE, Maire de Cergy, 1er Secrétaire fédéral (95) - Roselyne LEFRANCOIS, Députée européenne (35) - Patrick LEMASLE, Député (31) - Annick LEPETIT, Députée, Adjointe au Maire de Paris (75) - Jean-François LOVISOLO, Maire de La-Tour-d'Aigues, 1er Secrétaire fédéral (84) - Jean-Jacques LOZACH président du Conseil général de la Creuse (23) - Victorin LUREL, Député, Président de la Région Guadeloupe - Roger MADEC, Sénateur, Maire de Paris 19ème (75) - Philippe MADRELLE, Président du Conseil général, Sénateur (33) - Jacques MAHEAS, Sénateur, Maire de Neuilly-sur-Marne (93) - Gérard MALHOMME 1er Secrétaire fédéral (32) - Christian MANRIC, 1er Secrétaire fédéral (82) - Louis-Joseph MANSCOUR, Député, Maire de la Trinité (Martinique) - Martine MARTINEL, Députée (31) - Florence MARTY 1er Secrétaire fédéral (15) - Alain MAURICE, Maire de Valence (26) - Jacques MAXCH, Secrétaire fédéral (32) - Michel MENARD, Député (44) - Norbert METAIRIE, Maire de Lorient, Président de Cap L'Orient (56) - Jean-Jacques MIRASSOU, Sénateur, VP du Conseil général (31) - Michel MORIN, VP de la Région Bretagne, 1er Secrétaire fédéral (22) - Jean MOTRONI, Conseiller général (20B) - Ludovic MOULY 1er Secrétaire fédéral (12) - Michel MOYRAND 1er Secrétaire fédéral, maire de Périgueux (24) - Pierre-Alain MUET, Député (69) - Catherine NERIS, Députée européenne (972) - Loïc NIEPCERON, 1er Secrétaire fédéral (70) - Raphaël NISAND, Maire de Schiltigheim (67) - Marie-Renée OGET, Députée (22) - Safia OTOKORE, Secrétaire nationale, Vice-Présidente du Conseil régional (89) - Jules OTTO 1er Secrétaire fédéral (Guadeloupe) - Jean-Marc PASTOR, Sénateur (81) - François PATRIAT, Sénateur, Président de la région Bourgogne (21) - Marie-Françoise PEROL DU-MONT, Députée, Présidente du Conseil général (87) - Nathalie PERRIN-GILBERT, Maire de Lyon 1er (69) - Jean-Claude PEYRONNET, Sénateur (87) - Bernard PIRAS, Sénateur, Maire de Bourg-les-Valence (26) - Jean-Paul PLANCHOU, Maire de Chelles (77) - Bernard POIGNANT, Député Européen, Maire de Quimper, Président de la DSF (29) - Pierre PRIBETICH, Député Européen (21) - Joaquim PUEYO, Maire d'Alençon (61) - Alexandre PUIGNAU, Maire de Les Cluses (66) - Alain RAFESTHAIN, Président du Conseil général (18) - Dominique RAIMBOURG député (44) - Daniel RAOUL, Sénateur (49) - René REBEYROTTE, Maire d'Autun (71) - Alfred RECOURS, Maire de Conches (27) - Pierre REGNAULT, Maire de La Roche-sur-Yon (85) - Gilles RETIERE, Maire de Rezé (44) - Pierre RIBEAUD 1er Secrétaire fédéral (38) - Alain RICHARD, Maire de Saint-Ouen-l'Aumône (95) - Roland RIES, Sénateur, Maire de Strasbourg (67) - Michel ROCARD, Député Européen, ancien Premier secrétaire, ancien Premier ministre (75) - Alain RODET député maire de Limoges (87) - Bernard ROMAN, Député (59) - Gwendal ROUILLARD, 1er Secrétaire fédéral (56) - René ROUQUET, Député, Maire d'Alfortville (94) - Martine ROURE, Députée européenne (69) - Dominique ROUSSEAU, Maire de Bergerac (24) - Michèle SABBAN, 1ère Secrétaire fédérale (94) - Jérôme SAFAR, 1er Adj maire de Grenoble CR (38) - Michel SAINTE-MARIE, Député, Maire de Mérignac (33) - Jacques SALVATOR, Maire d'Aubervilliers (93) - Michel SAPIN député (36) - Philippe SARRE, Maire de Colombes (92) - Pierre SCHAPIRA, Député Européen, Adjoint au Maire de Paris (75) - Patricia SCHILLINGER, Sénatrice (68) - Michel SERGENT sénateur (62) - Thomas SCUDERI, Adjoint au Maire de Metz (57) - Patrick SEVE, Maire de L'Hay-les-Roses, Conseiller régional (94) - Edouard SIMONIAN, Maire du Bourget-du-Lac (73) - Christophe SIRUGUE, Député (71) - Bernard SOULAGE, Secrétaire national adjoint, Vice-Pdt du Conseil Régional (38) - Jean-Michel STIEVENARD, membre du Bureau fédéral, CNCF 59 - Simon SUTOUR, Sénateur (30) - Catherine TASCA, Sénatrice (78) - Michel TESTON, sénateur (07) - René TEULADE, Sénateur (19) - Christian TEYSSEDE, Maire de Rodez (12) - Marisol TOURAINE, Députée (37) - Catherine TRAUTMANN, Députée européenne (67) - Yannick TRIGANCE, Délégué national, Secrétaire fédéral (93) - Daniel VAILLANT, Député, Maire de Paris 18ème (75) - Jacques VALAX, Député (81) - André VALLINI, Député, Président du Conseil général (38) - Clotilde VALTER, Conseillère générale (14) - Yannick VAUGRENARD, Député Européen, 1er VP du Conseil régional (44) - Jean-Marc VAYSSOUZE, Maire de Cahors, 1er Secrétaire fédéral (46) - Fabrice VERDIER, 1er Secrétaire fédéral (30) - André VEZINHET, Député, Président du Conseil général (34) - Maurice VINCENT, Maire de Saint-Etienne (42) - Jean-Claude WAMBST, Maire de Dôle (39) - Philippe ZITTOUN, Délégué national, Conseiller municipal de Vaulx-en-Velin (69)

Et les premiers signataires :

Mireille ABBAL, Ad Maire, SF 31 - Michel ABHERVE, CF 91 - Jean ABILLARD, S.Sec. 85 - Frédéric ABRAM-PROFETA 75 - François ADIBI, DN 75 - Caroline ADOMO (78) - Gianfranco ALBERELLI, CM 67 - Olivier ALBESSARD, S.Sec. 75 - Claude ALLAN, 1er Ad Maire, CG 62 - Arcadius ALLOGO 63 - Janine ALQUIER, Ad Maire 22 - Laurent ALVAREZ 46 - Alian ANANOS 95 - Armand ANCELIN, SF 13 - Thierry ANDRAU, S.Sec. 31 - Magali ANDREANI 13 - Johan ANKRI, CM 94 - Karim AOU, CM 69 - Nathalie APPERE, 1er Ad Maire 35 - Dominique ARBERET, CM, S.Sec., SF 65 - Jean-Marie ARGANT, CM 57 - Adida ARICH, S.Sec. 94 - Sébastien ARNAUX, SF 30 - Marcel ASSOUN 40 - Jacques ATLAN, Maire, CG 34 - Thierry ATLAN 94 - Patrick AUBIN, CM 5 - Gérard AU-DOUZE, CR 87 - Marigrine AUFRAY-MILESY, Cons. de PARIS 13ÈME 75 - Jean-Pierre AUFRÈT, 1er Ad Maire 92 - Emmanuel AUGER, CNC 31 - Jean-Pascal AUGIRON 75 - Fabrice AUTRIQUE, CM, S.Sec. 35 - Christian AVOCAT, Pdt Gr. Soc CR Rhône-Alpes - Laurent AZOULAI 94 - Bernard BACHELIER, DF 44 - Jean-Claude BACHELOT, Ad Maire 49 - Roger BAERT, CM 72 - José BAGDAD, Conseil. d'arr. 75 - Orod BAGHERI 38 - Sabrina BAHMED, Ad Maire 92 - Michel BAHUREL, Maire 44 - Michèle BAILLY, CG 93 - François BALAGEAS, Maire, CG 95 - Jean-Pierre BALDUYCK 59 - Michel BALLAND, VP du CG, Maire, S.Sec. 39 - Mireille BARADAT 65 - Catherine BARATTI-ELBAZ, Ad Maire 75 - Olivier BARBARIN, CM, S.Sec. 62 - Nicolas BARBELANE, CM 95 - Pierre BARBET 95 - Jacky BARBISAN, CM 7 - Alain BARDOT, Ad Maire 63 - Jean-Pierre BARENTIN, 1er Ad Maire, CG 95 - Franck BARES, S.Sec. 31 - Hervé BARO, CG 11 - Sylvain BARON, CM 94 - Claude BARRAL, CG 34 - André BARRET, Maire 65 - Caroline BARRIERE, VP d'Agglo 67 - Jean-Marie BART 1er VP du CG 25 - Guillaume BASSET, CM 33 - Claude BASSEZ, CM, CG, S.Sec. 62 - Christian BATAILLE, Maire, CG, S.Sec. 47 - Abdoulaye BATHILY, CM 94 - Romain BATHISSOU, CM 87 - Denis BAUD, SF 25 - Emmanuel BAUR 75 - Jean-Luc BAYARD 87 - Catherine BEAUBATIE, Ad Maire, CR, SF 87 - Marie-Laure BEAUDY 75 - Hervé BEAUMANOIR, CM, CR 95 - René BEAUVÉRIE 69 - René BECAMEL, S.Sec. 30 - Gérard BEDOS 11 - Marie-Françoise BEGHIN, Ad Maire 47 - Chris-

tophe BEGUE, Ad Maire 31 - Patrick BEL, S.Sec., SF 24 - Mohamed BELAID 95 - Hamid BELAKHDAR 93 - Lynda BELHADI, SF, BF 92 - Tarik BELKHODJA, S.Sec. 83 - Astrid BELLAOUI 11 - Yannick BELLE, CG 38 - Jean BELLEC, CM, S.Sec. 22 - Marie-France BELLOIS, Ad Maire, CR 94 - Nicole BELLOUBET, 1er Ad Maire 31 - Mohamed BELMELIANI, CM 38 - Luc BELOT, Ad Maire 49 - Jean-Claude BENETON, SF 39 - Christian BENEZIS, CG 34 - Claude BENHAMED, Maire 07- Gaëlle BENIZE, CR 44 - Malika BENM'BAREK, CM 68 - Philippe BENNAB, Ad Maire 95 - Laura BENOUMECHIARA, Ad Maire 95 - Alain BENTAHA, Maire, CR 44 - Nadir BENTOUTA, CF 93 - Jean-Pierre BEQUET, Pdt de l'UDESR, Maire 95 - Michel BERGER, Ad Maire 38 - Farid BERKANE, CM 95 - Vincent BERLANDIS, Ad Maire 38 - Jean-Michel BERNABOTTO, Ad Maire, SF 41 - Arlette BERNARD, CG, Cons. Comm., 1er Ad Maire 42 - Gregory BERNARD, CM 63 - Roberta BERNARD, Ad Maire 75 - Sandrine BERNARD, SN MJS, Ad Maire 94 - Serge BERNARD-LUNEAU 60 - Anita BERNIER, CG 95 - Brigitte BERTHOUMIEUX 78 - Emmanuel BERTRAND, CM 92 - Christophe BERTUCAT, CM 63 - George BESCHER, CG 38 - Olivier BESSIN, CM 44 - Catherine BESSIS, Cons. de PARIS 15ÈME 75 - Serge BESSON, S.Sec 07- Jean-Roger BETTI, CM 84 - Jean-Marie BEUTEL, Maire 67 - Daouia BEZAZ, CR 54 - Charles BICH, CG, Maire 38 - Jean-Marcel BICHAT, DN 75 - Pascaline BIDOUNG, CM 63 - Philippe BIES, Ad Maire 67 - Pierre BIHET, 1er Ad Maire, CG 50 - Philippe BILLARD, CM, S.Sec. 92 - Erwan BINET, CG 38 - Pascal BIORET, CM 44 - Zohra BITAN, CM 94 - Alexandre BIZAILLON, CM 13 - Youssef BLAGHMI 94 - Grégory BLANC, 1er Ad Maire, CG 49 - Daniel BLANCHARD 85 - Alain BLAVAT, CG 94 - Pascal BLOT, CM 95 - Aurélie BLOY 12 - Anna BLUM 75 - Serge BLUMMENTHAL 75 - Vincent BOCCUILLON, S.Sec. 75 - Alain BODOU, SF 4 - Dominique BOE 29 - Lucien BOEM, Maire, CG 50 - Philippe BOHELAY, Ad Maire, SF 63 - Thierry BOIDEVEZY, Ad Maire 58 - Nicolas BOISSEL 94 - Jacques BOISSON 44 - Jean-Paul BOISSON 79 - Flora BOLTER, S.Sec. 75 - Bernard BOLZER, Ad Maire 44 - Martial BONIN, CM, S.Sec., CF 91 - Michel BONIN, Ad Maire 38 - Armand BONNAMY, CR 38 - Annie BONNEFOIS 7 - Arnaud BONNET 35 - Helmut BONNET, S.Sec. 93 - Laurent BONSANG 77 - Jean-Claude BORD 91 - Pierre BORDAS, Ad Maire 95 - Marc BORDIER, Ad Maire 65 - Daniel BORIE, Maire, CG 47 - Sylvie BORIES, CM 31 - Bernard BORNAQUE Ad Maire 25 - Jérôme BORNET 45 - Patrick BORRAS, CM 7 - Laurent BORYCKI, S.Sec., SF 95 - Renée BOSONI, Maire 34 - Hassan BOUADDI, Ad Maire 60 - Hamou BOUAKKAZ, Ad Maire 75 - Pierre BOUCHACOURT, Ad Maire, SF 95 - Joël BOUCHE, Maire, S.Sec., DF 31 - Claude BOUCHER (75)- Florent BOUDIE, CM 33 - Patrick BOUFFARD, 1er Ad Maire 58 - Caroline BOUFFLET 75 - Hicham BOUHENDAH, CM 67 - Laurent BOUIX, VP de C. Com., S.Sec. 07 - Arnaud BOULESTEIX, S.Sec., SF 87 - Hicham BOULHAMANE, CM 60 - Jean-Marc BOULICAUT 75 - Philippe BOULLAIS, S.Sec. 28 - Paul BOURDET 51 - Cécile BOURDON, Ad Maire, CR 62 - Yves BOURGAREL, 1er Ad Maire 67 - Jean-Marc BOURJAC, CR, Ad Maire 94 - Gérard BOURLAUD 87 - David BOUSQUET 38 - Sébastien BOUSSION, S.Sec. 49 - Mehdi BOUTARA 92 - Jean BOUTRY, Maire, Pdt FDSER74 74 - Geneviève BOUVRET, CM 25 - Claudine BOUYGUES, Cons. de PARIS 75 - Jean-Claude BOUZERAND, Maire 47 - Arnaud BOYER 75 - Jacques BOYER, CM 80 - Marc BOYER 42 - Alix BOYE-TERRIER, BF 14 - Danielle BRAMI 75 - Laurent BRANCHU, SF 72 - Françoise BRASSART, CR 13 - Michel BREMONT, VP du CG 22 - Maryse BRESSON, CM 57 - François BRIANCON, Ad Maire 31 - Olivier BROCHET FFE - Bernard BROS, Ad Maire 31 - Stéphane BROSILLON, CM 35 - Idriss BROUSKY, CM 95 - Luc BROUSSY, CG 95 - Camille BROUTE, CM 94 - Daniel BRUEL 92 - Marie-Hélène BRUERE 75 - Danièle BRULEBOIS, CG 39 - Christian BRUNET, CG 31 - Sylvain BRUNI FFE - Bernard BUIS, VP du CG 26 - Eric BUQUEN (44)- Thierry BURLLOT, CR, CM 22 - Jacques CABANEL, CG 24 - Rémy CADORET, CM 75 - Xavier CADORET, Maire 3 - Claude CALESTROUPAT, CG 31 - André CALISTRI, CG 22 - Marcel CALMETTE, Maire, CG 47 - Renaud CALVAT, 1er Ad Maire 34 - Brigitte CALVET, Maire, S.Sec. 31 - Christine CAM, Ad Maire 92 - Stéphane CAMBOU, CR 87 - Alexandre CAMPOS-ORIOLA 87 - Michel CANET, SF 92 - Fabien CANEVET, Maire, Pdt de C. Com. 22 - Annie CAPRON, Maire Adj de Charleville-Mezières (08)- Stéphane CARASSOUL, CM, S.Sec. 31 - Irène CARDYN 95 - Alexandre CARELLE 75 - Anne CARLIER BOATO, CM 31 - Michel CARNET, SF 92 - Patrick CARPENTIER, Ad Maire 15 - Norbert CARPI 84 - Marcel CARRERE, SF 65 - Lucien CARRIE, CFC 30 - Loïc CARTAU, DF 31 - Luc CARVOUNAS, VP du CG 94 - Alain CASTEL FFE - Jean-Marcel CASTET, Maire, CG 34 - Danièle CATALA, CM, S.Sec. 44 - Simone CATOIRE 92 - Sébastien CATTAI, Ad Maire, S.Sec. 24 - Loïc CAURET, Maire 22 - Bruno CAVACO 62 - Franck CAVALLIER, Ad Maire 33 - Olivier CAVALLIN, BF 39 - Jean-Pierre CAVIN, Ad Maire 84 - Carole CECAK, SF 62 - Jean-François CECAK, Ad Maire, S.Sec. 62 - Jean-François CESARINI, DN 84 - Franck CHABOT, S.Sec. 47 - Françoise CHAGNEAU 33 - Jean-Luc CHAGNON, VP CG 59 - Roland CHAILLON, CM, S.Sec. 39 - Chantal CHAINTREAU 95 - Hakim CHALANE, S.Sec. 75 - Hervé CHALEIL, Pdt du MJS 63 63 - Florence CHALTIEU 38 - Joël CHANDELIER, S.Sec. FFE - Djamel CHAOUAOU (45)- Marie-Claude CHAPAT 63 - Thérèse CHAPELOUX, CM, SF 60 - Annick CHAPOY 68 - Grégoire CHA-PUIS, AF MJS 45 - Robert CHAPUIS, Ancien Ministre 7 - Jean-Claude CHARDON, Ad Maire 38 - Guillaume CHARIGNON, CM 27 - Damien CHARLET Ad Maire S.Sec. 25 - Philippe CHARLOT 38 - Vincent CHARLOT 94 - Laurent CHARTIER 91 - Roger CHASSAGNARD, Maire, CG 19 - Bernard CHASSANG, Maire 30 - Jean-Yves CHATELET, 1er Ad Maire 30 - Thierry CHATELIER, S.Sec. 75 - Jean CHAUSSAVOINE 75 - Karine CHAUVET 37 - Jean-Claude CHAUVIGNAT, Ad Maire, CG 19 - Jean-Claude CHAZAL, CG 48 - Claude CHERON, S.Sec. 31 - Olivier-Robert CHERUBINI 22 - Loïc CHESNAIS-GIRARD, Maire 35 - Myriam CHIAPPA 1er Ad Maire S.Sec. 25 - Grégory CHIDIAC 75 - David CHIZAT, S.Sec. 69 - Anicet CHOQUET, Ad Maire 62 - Bernard CHRISTOPHE, S.Sec., CG 27 - Danièle CLARIOND, CM, S.Sec. 4 - Angel CLAVERO, Ad Maire 33 - Christophe CLERGEAU, CR 44 - Grégory CLIMENT, 1er Ad Maire 69 - Ghislaine CLIN, CG, SF 62 - Pierre COILBAULT, 1er Ad Maire, VP du CG 94 - Paul COIZET, VP du CG 25 - Jeannine COLLOVATI, S.Sec. 38 - André COLOMB-BOUVARD, CG, Maire 38 - Robert COLSON, Maire (08)- Alain COMBARET, VP d'Agglo 20A - Eric CONGE, Maire 47 - Laurent CONRAD, Maire 90 - Christiane CONSTANT, S.Sec. 69 - Miltiade CONSTANTAKATOS, Maire (90) - Myriam CONSTANTIN 74 - Jean-Pierre CORBISEZ, CG, Pdt CA (62) - Patrice CORDE, CM 58 - Alexandra CORDEBARD, 1er Ad Maire 75 - François CORMIER-BOULIGEON, DN 58 - Michaël CORTOT, CM, S.Sec. 37 - Philippe COSTA 61 - Robert COSTE, 30 - Christophe COTTA, BF 44 - Alain COTTALORDA, CG, Maire 38 - Bernard COTTAZ, CG 38 - Nadine COTTET 75 - Daniel COUIC, Maire 29 - Christophe COU-NIL, Ad Maire, CG 72 - Michèle COURBIN, Ad Maire 33 - Nadia COURTY 95 -Martine COUSTAL (11)- Emilie COUTANCEAU, CR 33 - Guillaume COUTY, S.Sec. 75 - Jean-Michel CREISSON, Ad Maire 26 - Sylvia CREUSAT-TETREL, CM 26 - Christine CRIFO, VP du CG 38 - Bruno CRISTOFOLI, Ad Maire 33 - Caroline CTORZA, Ad Maire 67 - Catherine CYROT, CM 92 - Claudine DA SILVA, CM, S.Sec. 68 - Francis DA ROS, Maire, CG 47 - Michel DA CUNHA, CG, S.Sec. 19 - Jean DABZAC, Maire 47 - François DAGNAUD, Ad Maire 75 - Gérard DAGOIS, CM 95 - Jean-Eudes DALLOU, DF 58 - Jérôme DALVERNY, Maire 7 - Henri DAMIA, SF 4 - Antoine DAMIANI, Maire 6 - Karine DANIEL, Ad Maire, SF 44 - Adama DAOUDA KOUADIO, Cons. de PARIS 19ÈME 75 - Madeleine DARBEL 13 - Emmanuel DARCISSAC, CG 61 - Claude DARGENT, Cons. de PARIS 75 - Jean-Claude DARMENGEAT, VP du CR 19 - Alexis DARMOIS, SF 38 - Michel DATH, S.Sec. 29 - Georges DATTAS, SF 33 - Suzanne DAUGAN, CM 85 - Marie DAVEZAC 75 - Jean-Philippe DAVIAUD, S.Sec. 75 - Dominique DE COMBLES DE NAYVES 75 - Jacques DE RIVE 91 - Jasmine DE BLOCK, CM 34 - Leonel DE CASTRO 86 - Louis DE FONTENELLE, CM 64 - Ruy DE CARVALHO, S.Sec., SF 90 - Yvette DE KONINCK, Ad Maire 90 - Hervé DE DERROY, CM 60 - Bernard DE MARTINIS (84)- Nadine DEAT, CG 63 - Martine DEBIEUVRE, 1er Ad Maire 75 - Valérie DEBIZE, Ad Maire 54 - Thierry DEBRAND 75 - Charles DELAMAIDE, CG, Ad Maire 15 - Stéphane DELAUTRETTE, Maire 87 - Béranngère DEL-HOMME 36 - Bertrand DELOFFRE, 1er Ad Maire, S.Sec. 35 - Gérard DELORME, CM 89 - Claude DELPLA 9 - François DELPLA, CM 9 - Philippe DELSOL, CG 22 - Patrick DELUGIN, CM 26 - Marc DELUZET 94 - Dominique DEMANGEL, Cons. de PARIS 18ÈME 75 - Henri DENARD, CG 31 - Sébastien DENARD, Ad Maire, SF 31 - Jean DENAT, VP du CG 30 - Georges DENYS, Maire 47 - Charles DEPOORTER, Ad Maire, CG, S.Sec. 62 - Annie DESCHAMPS, BF 38 - Yvon DESCHAMPS 69 - Nicolas DESFACHELLE 62 - Sandra DESMETTRE 75 - Nicole DESO-BENIERE 69 - Angèle DESO-FILACI 69 - Alain DESPIEMONT, Maire 47 - Armelle DESSAUDES, Maire 22 - Montaine DESSENNE 37 - René DESSERT, Maire 94 - Stéphane DESTRUHAUT, Ad Maire, CG, SF 87 - Isabelle DESVIGNES 75 - Sylvette DETREZ, CM 89 - Michelle DEVANNE, CM 85 - Sophie DHENAU 94 - Jean-Yves DHERBEYS, Ad Maire 38 - Elsa DI MEO, CM 83 - Joseph DI MARTINO, S.Sec. 93 - Patrick DINEL 85 - Alain DINOLA, VP d'Agglo 38 - Madiop DIOP, CM 72 - Abde DJELLAL, Ad Maire 38 - Pierre DJIKI 75 - Patrick DOLLAT, SF 67 - Gérard DOREL, Maire 2 - Julien DOS SANTOS, CM 95 - Geneviève DOURTHE, Ad Maire 75 - Gérard DOUVIER, Maire 67 - Maria DOYEN, CM 95 - Marie-France DRAGON 7 - Nicole DREYER, Ad Maire 67 - Kheira DRISSI 52 - Matthieu DRUILLOLE, S.Sec. 24 - Bertrand DRUON 93 - André DUBOIS, Ad Maire 87 - Annick DUBOIS, Ad Maire 84 - Françoise DUBOIS, Ad Maire 72 - Jean-Charles DUBOIS, S.Sec. 84 - Alain DUBREUCQ, CM 62 - Jean DU-CHAMP, Maire 38 - Michel DUCHEMIN 75 - Dominique DUCLOS, CM 44 - Philippe DUCLOUX, Cons. de PARIS, CR 75 - Pierre DUFLOT 91 - Christophe DU-LOUARD, CG 95 - François DUMAS, Ad Maire 31 - Michel DUMESNY 77 - Carole DUMON, CM 95 - Jean-Louis DUPIN, Ad Maire 31 - Xavier DUPLAT, S.Sec. 92 - Anaïs DUPONT-MOTA 94 - Lucien DUPUIS 26 - Joël DUQUENOY, Maire 62 - Francis DURAN FRANZINI, Cons. de PARIS 11ÈME 75 - Cathy DURAND 44 - Jean Yves DURAND 44 - Marc DURAND, Trés.Sec 07 - Arnaud DURANTHON, CM 31 - Louis DUREU, SF 4 - Bernard DUSSAILLANT 15 - Pierre DUS-SERT, CG 65 - Matthieu DUVAİL, CM 85 - Hélène DUVERLY, Cons. de PARIS 10ÈME 75 - Ahmed EDDANAZ, CM 12 - Claire EDEY, DN 75 - Jean-Marc EGRE-

TAUD, Maire 47 - Driss EL OUALID, CM 33 - Mounir EL HARRADI, DF 54 - Myriam EL KHOMRI, Ad Maire 75 - Habib EL GARES, CM 38 - Linda EL HADDAD, CM 38 - Maïté ELIA, Ad Maire 67 - Bertrand ELISE, S.Sec. 22 - Bertrand EMANUEL, CM 92 - Sabine ENJALBERT, CM 77 - Marcus ENYOUMA, S.Sec. 69 - Maïté ERRECART, Ad Maire 75 - Frédérique ESPAGNAC, CR, CM 64 - Jean-Pierre ESPIAU, SF 32 - Jean-Claude ETIENNE, CG 62 - Claude EVIN 44 - Marie FABRE, CG 59 - Nancy FABRE, S.Sec. 5 - Nicole FAGNEN 77 - Aziz FAHMI 92 - Abdelak FAKIR, S.Sec. 69 - Jean Yves FALLER (44)- Claude FALLIERO, SF 65 - Yves FALZON, S.Sec. 69 - Jacques FAUBERT, CF 93 - Michèle FAUCHER, CG 43 - Christiane FAURAND-TOURNAIRE 53 - Jean-Jacques FAURE, Ad Maire 38 - Olivier FAURE 77 - Renaud FAUSSER, CM 67 - Claude FAVET, Maire, S.Sec. 84 - Khalil FDAOUCHE, CR 38 - Matthias FEKL, Ad Maire 47 - Frank FERET, S.Sec. 49 - Alain FERETTI, Maire 84 - Saïd FERHAOUÏ, CM 95 - Michel FERILLOT 33 - Sophie FERKATADJI, CM 45 - Olivier FERRAND, VP de CC 66 - Benoît FERRE, Ad Maire 78 - Christian FEUILLET 75 - Vincent FEVRE 93 - Christian FICKO, CM 4 - Ginette FICKO 4 - Jean FILEUX 95 - David FILLASTRE, S.Sec. 47 - Alain FILLOLA, Maire, CG, Pdt de l'UDESR-31 31 - Alain FILLON, CG, Maire 28 - Laurence FINET, Ad Maire 38 - Bernard FINIEL, S.Sec., SF 30 - Michaël FISCHER, SF 35 - Manuel FLAM, SF, S.Sec. 36 - Maryse FLORES Maire Adj de Charleville-Mezières (08)- Hawa FOFANA, CM 95 - Romain FOHR 94 - Patricia FONTAINE, Ad Maire 62 - Jean-Pierre FOUGERAT, Maire 44 - Hugues FOURAGE, Maire 85 - David FOURNIER, CM 84 - Yves FOURNIER, CR 10 - Michèle FOURNIER-ARMAND, VP du CG 84 - Jean Guy FRANQUES 95 - Jean-Noël FREIXINOS 44 - Alain FREMONT, Ad Maire, DF 58 - Renza FRESCH, Maire, CR 60 - Ludovic FREYGEFOND, Maire, VP de la CUB 33 - Olivier FREZOT, CM, S.Sec. 45 - Claude FRITSCH 67 - Claude FROEHLI, S.Sec., 1er Ad Maire 67 - Michel FROMET, VP d'Agglo 41 - Marc FROMION, 77 - Nelly FRONTANAU, Ad Maire, S.Sec., SF 30 - Daniel FROSSARD, Maire, CG, S.Sec. 65 - Jean-Luc FUGIT, CM 42 - Michel FUILLET, VP du CG 84 - Michel FUMAGALLI, CM 60 - Jérôme FURET, CM 60 - Julia FUSTIER (92) - Manuel GABARRI, Ad Maire 30 - Béatrice GABIN-TRAUTMANN, CM 77 - Philippe GABORIAU, Maire 85 - Pierre GABORIT, CF 92 - Pierre GAGNIERE 3 - Fanny GAILLANOU 65 - Charly GAJAN 31 - Anaïs GALLAIS, BF 44 - Cyrille GALPERIN 75 - Patricia GAMBASIO, Ad Maire 94 - Valentino GAMBUTO, CM 28 - Antoine GARANTO, Ad Maire 33 - Juan-Cruz GARAY, S.Sec. 47 - Pascal GARCIA, CM, S.Sec. 38 - Christian GARENTON, Ad Maire 44 - Michel GARIER, CR 72 - Morgane GARNIER, Ad Maire 93 - André GARRIGUES, Maire 47 - Yannick GAST, CM 5 - Pierre GATIGNON 75 - Bernard GAUDILLERE, Ad Maire 75 - Mélanie GAUDON 75 - Jean-François GAUJOUR, CG, Maire 38 - Jean-François GAUJOUR, CG 38 - Jean-Noël GAULTIER, 1er Ad Maire, S.Sec., BF 49 - Jérémy GAULTIER, CF, AF MJS 56 - Frédéric GAUTRIN 62 - Hubert GENG, 1er Ad Maire 85 - Ludovic GERAUDIE, SF 87 - Marie-Thérèse GERMAIN-POURTOUT 28 - Henri GERPHAGNON, CM 77 - Arlette GERVASI, CR, Ad Maire 38 - Paul GIACOBETTI 13 - Corinne GIACOMETTI, VP CR 11 - Marine GILBERT, CM 95 - Jean-Pierre GILET, CM 44 - Jacques GIL-LAIZEAU, Maire, CR 44 - Hervé GILLE, CG, Ad Maire 33 - Sylvie GILLET, Maire, VP du CR 74 - Daniel GILLOZ 1er Ad Maire 25 - Francis GIMBERT, CR 38 - Sébastien GIORGI 20A - Lélia GIOVANGIOLI, Ad Maire, S.Sec. 75 - Christophe GIRARD, Ad Maire 75 - Claude GIRARD, CG (25) - Laurence GIRARD, Cons. de PARIS 7ÈME 75 - Jean-Paul GIRAUD, Pdt élus soc. 38 - Amélie GIRERD, 1er Ad Maire 38 - Mireille GITTON, Ad Maire 92 - Frédéric GIUDICELLI 75 - Myriam GLOPPE, CM 67 - Maurice GOARIN, Maire 22 - Jérôme GODARD, CM, BF 63 - Féliçiano GOMEZ, Ad Maire 92 - Bertrand-René GORI, Maire, CG 57 - Gérard GOURAUD 85 - Vincent GOURMELEN, CM 78 - Philippe GOUT, S.Sec. 84 - Azeddine GOUTAS, CM 90 - Alain GOUTX, S.Sec. 41 - Gérard GOUZES, Maire 47 - Ricardo GRAF-LEONICIO 75 - Gilles GRAILLLOT, S.Sec. 54 - Gilbert GRAMOUILLE, Ad Maire 29 - Jean-François GRANDBASTIEN, Maire, CR, Pdt FDSER54 54 - Grégory GRANDJEAN, DF 54 - Gérard GRANET, CG 87 - Pascal GRANGE, Ad Maire 44 - Joël GRANIER, Maire 84 - Michel GRANIER, S.Sec. 84 - Emile GRAS 78 - Monica GRASSO-BESSA, CM, S.Sec. 6 - Raphaël GRECK, Cons. de PARIS 12ÈME 75 - Nancy GRELLIER, VP du CR 44 - Jean GRENIER, S.Sec., SF 30 - Viviane GRIS, VP du CR CG 95 - Dominique GRISOLLE, S.Sec. 83 - Benjamin GRIVEAUX, VP du CG 71 - Pierre GRONDIN, CM 85 - Daniel GROSOLAS, Maire, Pdt UDESR 17 - Thierry GROSNON, BF 75 - Jean-Claude GROSSEYUX, CM 16 - Yves GROUSSIN 75 - Pierre GROUSSON, Ad Maire, S.Sec. 85 - Elsa GRUN-FELD, CM 33 - Jean-Jacques GSELL, Ad Maire 67 - Annie GUELLE, Ad Maire 58 - Renée GUEREC, S.Sec. 29 - Jacques GUERIN 5 - Pierre GUERIN, CM 31 - Lucile GUIBERT, BF 49 - Didier GUILLAND 85 - Florian GUILLAUD, Ad Maire 33 - Sylvie GUILLAUME, CR, Ad Maire 69 - Anne-Marie GUILLONNEAU, CM 18 - Augustin GUILLOT, SF, Maire 25 - Didier GUILLOT, Ad Maire 75 - Brice GUINVARCH, CM 22 - Mickaël GUITTARD 5 - Bernard GULLO, CM, S.Sec. 83 - Jacques GUYARD, 91 - Jacques GUYARD, Ancien secrétaire d'Etat 75 - Elisabeth GUY-DUBOIS, Conseil. d'arr. 75 - Véronique HACHE-AGUILAR, CM 91 - Janine HADDAD, VP du CR 95 - Jean-Pierre HAINAUT, S.Sec. 62 - Jean-Marie HAMON, S.Sec. 29 - Lydia HAMONOU-BOIROUX 72 - Karine HANNACHI 95 - Jean-Pierre HANON, Ad Maire 62 - Anne-Sophie HARDY, CEF 93 - Céline HAROU, Ad Maire 49 - Loïc HARRIET, CM 33 - Gilbert HEBRARD, CG 31 - Huguette HECKEL, Ad Maire 67 - Laetitia HEIZMANN, CM 67 - Renaud HELFER-AUBRAC 75 - Daniel HENRIOT, Ad Maire 84 - Yannick HENRY, Ad Maire 85 - Michel HERITIE, Maire 33 - Robert HERRMANN, CG, CM 67 - Harvald HERVIEU 27 - Franck HERVY, Maire 44 - Birgitta HESSEL, CR, BF 28 - Valérie HIE, S.Sec. 49 - Audrey HIGELIN-FUSTE, SF 67 - Corine HOFFART-DULAURANT, CM 67 - Jean-Paul HOLLANDER, Ad Maire 62 - Michel HOMO, CM 85 - Sébastien HOURNAU, Maire, CG 33 - Guillaume HOUEZ, BF 75 - Florent HUBERT 75 - Cyril HUNAU, Ad Maire 44 - Catherine HUON 29 - Marie-Madeleine IANTZEN, CR 67 - Katia IDIR, CM 77 - Christian IMBART, S.Sec. 31 - Roger IMBERY, S.Sec. 68 - Richard IMPENGE, CM, S.Sec., SF 58 - Henri ISRAEL, 1er Ad Maire 94 - Thérèse ITTAH, CM 94 - Stéphane JABUT, Ad Maire, S.Sec. 77 - Pierre JACOBS, Cons. de PARIS 18ÈME 75 - Pierre JAGORET, Maire 22 - Ghazi JAMEL, BF 30 - Daniel JARRY, Ad Maire 54 - Colette JAUNET, CM 85 - Michel JAUREY, Ad Maire, SF 95 - Bernard JAYOL, CG 42 - Liliane JEAN 44 - Jean-Paul JEANDON, Ad Maire 95 - Emeric JEANNE, S.Sec. 27 - Eric JEANSANNETAS, CR 23 - Denis JEUNET, S.Sec. 39 - Wahbi JOMAA (33)- Joëlle JOMARD, CM, BF 69 - Maurice JOMARD 28 - Emmanuel JOUBERT, S.Sec. 44 - Yannick JOUBERT 44 - Guy JOUHIER, Maire 35 - Danièle JOURDAIN-MENNINGER, CM 50 - Thierry JOUSSELIN, DN 94 - Maryline JOUVET, SF 7 - Pierre JOUVET, CM 26 - Yves JOUVET, SF 26 - Chantal JUGLARD, CM 95 - Françoise JUHEL, CM 94 - Charly JULIEN, CM 6 - Nicolas JULIEN, SF 30 - Sevgi KARAMAN, CM, BF 95 - Pierre KARLESKIND, CM, S.Sec. 29 - Hervé-Gabriel KAZADI 75 - Gérard KELLER, Maire 88 - Mireille KERBAOL, CM, SF 33 - Laurent KESTEL, CM 94 - Audrey KEYSERS 75 - Krim KHERRAR, CM 95 - Nadir KITATNI, CM 93 - Guillaume KLEIN, AF MJS 30 - Patrick KLUGMAN, Cons. de PARIS 75 - Carole KLUGSTERTZ, Ad Maire 58 - Béatrice KOESSLER, CM 67 - Nicole KORJANEVSKI, 1er Ad Maire 33 - Marie-Rose KORO, CR, S.Sec. 14 - Bahia KOUACHI, CM 60 - Mustapha KRIMAT, CM 93 - Nicolas KUSMIEREK, Ad Maire 62 - Jean-Pierre LA VAULLEE, Maire, CG 57 - Pascal LABADIE, CM 33 - Claude LABOUREAU, Ad Maire, S.Sec. 89 - Michel LACASSE, Ad Maire, Pdt CFC 75 - Nicolas LACOMBE, Maire, CG, S.Sec. 47 - Alain LACOSTE, SF 9 - Annie LADAME, CF 1 - Jean LAFAURIE, Trésorier ADFPS 46 - Laurent LAFAYE, CM, SF 87 - Annie LAFFIN, S.Sec. 74 - Sandrine LAFFORE 47 - Marie-Christine LAFFORGUE, CG 31 - Rémy LAHORE, CM 31 - Sylvain LAIGNEL, CM 38 - Fatima LALEM, Ad Maire, DN 75 - Serge LAMAISON, Maire, CG 33 - Jean-Pierre LAMBERTIN, VP du CG 84 - Philippe LAMY, DN 75 - Jean-Marc LANDAS, S.Sec., BF 95 - Jean LANDRAS 68 - Geneviève LANG, Ad Maire 75 - André LANGEVIN, Maire, CG 33 - Raphaël LANTERI 95 - Liliane LANTERNIER, CM 38 - Thierry LAROUR (35)- Alain LASKAWIEC, CCF 67 - Philippe LASSALLE, SF 65 - Jean-André LASSERE, S.Sec. 92 - Bernard LAUCOU 70 - Claude LAUNAY, VP d'Agglo 95 - Gilles LAUNAY, CM, S.Sec. 27 - Jean-Marc LAUNAY, BF 85 - Michel LAUZZANA, Maire 47 - Jean-François LAVAUD, BFA 75 - Emeric LAVITOLA, BF 6 - Hacène LE KADIR, CM 57 - Robert LE FOLL, 77 - Gérard LE GALL, DN 75 - Jean-Luc LE GALL, Ad Maire 44 - Alain LE GARREC, CM 75 - Jimmy LE GOT, Ad Maire 72 - Vincent LE MEAUX, VP CG, Maire 22 - Annaïg LE MOEL, CM 56 - Nicolas LE QUINTREC, CM, S.Sec. 56 - Jean Pierre LE SCORNET 53 - Luc LEBON, Ad Maire 75 - Marie-Signe LECA 03 - Martine LECLERC, Maire, VP du CG 19 - Patrick LECONTE 74 - William LEDAY, CM 92 - Véronique LEDENT (92)- Marc LEFEVRE, S.Sec. 51 - Louis LEFEVRE-UTILE 75 - Pierre LEFORT, CG 87 - Béatrice LEGLISE 75 - Pierre LEGRENEUR 26 - Laurence LEGRIS, Ad Maire 62 - Daniëlle LEGUE, CM 78 - Joël LEHERISSEY, Ad Maire 22 - Eric LEJOINDRE, 1er Ad Maire, S.Sec. 75 - Madeleine LEMAIRE, Ad Maire 78 - Gérard LENNE, CM 62 - Pierre LENOBLE, S.Sec. 2 - Gérard LEONARD, SF 4 - Nicole LEONARD 4 - Ludovic LEPELTIER 37 - Fabienne LEPERS, CM 59 - Jean-Raymond LEPINAY, Maire 31 - Denis LEPOITTEVIN, S.Sec., SF 50 - David LEROUX, SN MJS 22 - René LEROUX, Maire, CG 44 - Alain LEROY, CR 14 - Arnaud LEROY FFE - Cédric LEROY, Ad Maire, S.Sec. 14 - Michel LESAGE, Maire, CG 22 - Jean-Pierre LESCOP 95 - Françoise LESTIEN (44) - Dominique LETROUBLON, Ad Maire 91 - Jean-Sébastien LEUBA, CM, SF 25 - Véronique LEVIEUX, S.Sec. 75 - Gérard LEVIF, Tr F 22 - Paul LEVY, S.Sec. 16 - Romain LEVY, Cons. de PARIS, SF 75 - Yossi LEVY, CF 67 - Elisabeth L'HELGOUALC'H 31 - Alain L'HENORET, Ad Maire 56 - Habiba LHUSSIEZ, Cons. de PARIS 5ÈME 75 - Franck LICHAIRE, S.Sec. 84 - Marie-Joëlle LIEGES, S.Sec. 95 - Gérard LINDEPERG, 42 - Michèle LINDEPERG, 42 - Richard LIOGER, 1er Ad Maire 57 - Denis LIQUET 44 - Catherine LOCKHART, Maire 41 - Odile LOGET, S.Sec. 3 - Joëlle LOKEY, CR 59 - Laurent LONGET, CM, S.Sec. 27 - Jean-Paul LOPEZ, CF, S.Sec. 30 - Marie-Hélène LOPEZ-JOLLIVET, Maire 78 - Patrice LORELLO, 1er Ad Maire 84 - Alain LOUIS, CM, CCF 95 - Christophe LUBAC 31 - Marine LUCAS, Ad Maire 95 - Michel LUCAS, Ad Maire 44 - Guillaume MACHER 75 - Toni MACQUET, CM 59 - germain MADIA, CM 87 - Pierre MAGNIN-FEYSOT VP du CR 25 - Lydie MAHE,

1er Ad Maire 44 - Anne-Marie MAHEAS, Ad Maire 93 - Hocine MAHNANE, CR 38 - Gérald MAILLOT 974 - Frédéric MAIRE 75 - Robert MAISONNEUVE, Maire 65 - François MAITIA, CR 64 - Jean-Pierre MALJEAN, S.Sec., Ad Maire 93 - René MANCIET, SF (32)- Marie MANDRIN, BF 84 - René MANGIN, VP du CG 54 - Thomas MANIKAS, CM, S.Sec. 69 - Brice-Arsène MANKOU, CM 62 - Jean-Pierre MANSE, Ad Maire 58 - Jean-Marc MANSOUR 31 - Jérôme MARBOT, Ad Maire 64 - Didier MARCELLAUD, Maire, S.Sec. 87 - Olivier MARCHAND, BF 76 - Philippe MARCHAND, Ancien Ministre 17 - Sophie MARCHAND 75 - Guy MARCOT, Ad Maire 67 - Daniel MARCOVITCH, Cons. de PARIS 75 - Barthélémy MARIANI, CG 83 - Maurice MARION 62 - Benoît MARMIER 1er SF del. 25 - Benoît MARMOL (42) - Lionel MARQUANT, AF MJS 85 - Gilbert MARSAC, Maire 95 - Jean-Bernard MARTIN, Maire, CG 57 - Stéphane MARTINET, Ad Maire, BF 75 - Yann MARTINET, CNE 75 - Corinne MARTINEZ, CM 33 - Pierre MARTINEZ, S.Sec. 30 - Christian MARY, Maire 41 - Sylvie MAS, SF 4 - André MASINI, S.Sec. 4 - Christophe MASSE, CM 13 - Elodie MASSE, Ad Maire 94 - Florence MASSE, CM, SF 13 - Marius MASSE, CG 13 - Pascale MASSICOT, CM 58 - Pierrick MASSIOT, CR 35 - Christine MASSON, Maire 38 - Yves MASSON 69 - Philippe MATHIAS 78 - Michèle MATRINGE, CM 6 - Nicolas MATT, CM 67 - Dominique MAURIN, SF 58 - Maïmouna M'BAYE, CM 60 - Pierre MEFFRE, Maire, CR 84 - Marlène MELISSE, VP CR (Guadeloupe) - Thomas MELONIO, DN 94 - Jacques-Antonio MELLICK, SF (62) - Benjamin MENARD, S.Sec. 78 - Francine MENICHINI 95 - Yves MENJOULOU, Ad Maire 65 - Denis MER, VP du CG 22 - Etienne MERCIER, S.Sec. 75 - William MERIC, CM 34 - Jean-François MERLE, S.Sec., SF 17 - Claude MERONO, 1er Ad Maire 31 - Rachid MESLEEM, CM 38 - Gérard MESSELIER 62 - Agnès MESTRE, Ad Maire 37 - Jean-Michel METAYER 75 - Jérôme MEYER 75 - Josiane MIALON 43 - Elisabeth MIANES, CG, SF 43 - Alain MICHELOT, Ad Maire 44 - Laurent MICHON, Pdt du CF 92 - Julien MICHOT 58 - Hervé MICLOT, Ad Maire 78 - Dominique MIGEON 75 - Philippe MIGNE, CM, S.Sec. 85 - Hélène MIGNON, 31 - Philippe MIGNOT, CR 38 - Alexandre MINEO, Maire 94 - Edgard MINIMBU 93 - Patrick MIRE, Ad Maire 84 - Jean-Michel MIS 42 - Nine MOATI 75 - René MOGGIA, CCF 13 - Paul MOIGNON 91 - Anne MOKRY, CM 95 - Michel MOLIGNIER, S.Sec., SF 31 - Anne-Laure MONDON, CM 92 - Nathalie MONGE-RODRIGUEZ, CM 42 - Anne-Marie MONNET, S.Sec. 14 - Jacques MONTACIE 75 - Jean-Pierre MORANCHEL, VP du CG 94 - Charles MOREAU, CG 44 - Serge MORIN, Maire 33 - Joël MOTYL, Ad Maire, CCF 95 - Ali MOULAY 93 - Stephen MOUND 62 - Catherine MOUNIELOU-AUBAN, Ad Maire 31 - Guy MOUTAUD, CG 23 - Zephirin MOWENDABEKA, CM 87 - Marie-Françoise MULLER VP du CR 71 - Mireille MURA SALAÛN, Ad Maire 94 - Denis MURAT, Cons. de PARIS 3ÈME 75 - Jacky MUSELLI, S.Sec. 13 - Marie-Colombe MUSSET, CM 33 - Jaïm MYARA, CM, VP du CR 10 - Jean-Charles NACHIN 65 - Oumer NAWEL, Ad Maire 75 - Michel NAZET, SF 78 - Yohann NEDELEC, Maire, SF 29 - Annick NEFF, Ad Maire 67 - Marylene NEGRO, CM 6 - Philippe NETTELET, S.Sec. 95 - Michel NEUMULLER 43 - Edouard NGOMANGA 93 - Philippe NGWETTE, Ad Maire 95 - Charles NICOL, S.Sec. 44 - Catherine NICOLAS, CM 78 - Patrice NICOLAS 31 - Elisabeth NICOU, 1er Ad Maire 38 - Nicolas NORDMAN, Ad Maire, SF 75 - Cyril NORMAND 95 - Yvan NOSBE, SF 34 - Romain NOUAR, CF 8 - Christian NUCCI, CG, Pdt C. Comm. 38 - Cédric O 75 - Alain OGUER, Maire, CG 62 - Carlos OLIVEIRA, CM, DF 58 - Dominique OLIVIER, CM, CG 54 - Julien OLIVIER, Ad Maire 33 - Laurent OLLEON 75 - David ONAKAIA MENGHE 94 - Monique ORPHE, 1er Ad Maire, CR 974 - Antoine ORY-CHANFRAULT 93 - Farid OUALLOUCH, CEF 93 - Tayeb OUARDAS, S.Sec. 38 - Mehdi OURAOUI 75 - Paul PABOEUF, Maire, Pdt UDES 56 56 - Jérôme PACAUD 71 - Olivier PACTEAU 75 - Claire PAGE 14 - Madeleine PAGE, CM 74 - Wilfried PAILHES, VP d'Agglo 26 - Nathalie PALAZO 82 - Genaro PALUMBO, S.Sec. 54 - Luce PANE, Ad Maire, VP du CG 76 - Ange PANTALONI, Ad Maire 20A - Jean-Noël PAQUIER, S.Sec., Maire 77 - Julien PARELON 87 - Jérôme PASCO, 1er Ad Maire, S.Sec. 27 - Régis PASSERIEUX, CM 34 - Lucien PAULIN, CG, Ad Maire 39 - Fabienne PAUTONNIER, CM 13 - Frédéric PAUWELS, CM 59 - Emmanuel PAVAGEAU, CCR 75 - René PAVAGEAU, CM, CCF 44 - André PAVIET SALOMON, Maire 38 - Cécile PAYAN, CM 31 - Pascal PAYEN, CG, Pdt C. Comm. 38 - Olivier PAYRAUDEAU, Ad Maire 57 - Victor PECASTAING, Ad Maire, SF 33 - Victor PECHUEUX 94 - Jacqueline PEDOYA, Ad Maire, CG 72 - François PELLEGRINI, Ad Maire, BF 75 - Annette PELLEGRIN, Maire, CG 38 - Robert PENALVA, VP du CG 19 - Guy PENNE, 84 - Sandrine PEPIN (62)- Georges-Henry PERALES 30 - Fabien PEREZ, CM 84 - Gisèle PEREZ, CG 38 - Victoria PEREZ 93 - Nadine PERIS, CR (84) - Christophe PERNY, CG, CM, S.Sec. 39 - Ambroise PERRIN, Ad Maire 67 - Laurent PERRIN 75 - Monique PETARD, VP du CG 34 - Michèle PETAUTON, CC 75 - Bertrand PETIT, Maire, CG 62 - Jean-Pierre PETIT 92 - Alain PETITJEAN 95 - Marion PETITJEAN, Ad Maire 95 - Eric PEUGNIEZ, CM, SF 74 - Jean-Claude PEYRAMARD, Maire, CG 19 - Alain-Pierre PEYRAUD, Cons. de PARIS 10ÈME, CR 75 - Clément PEYROTTE 94 - Michel PEZET, CG 13 - Annick PHAN, SF 29 - Yannick PIAU, Ad Maire, BF 94 - Estelle PICARD, CF 77 - Hervé PICARD 95 - Maxime PICARD, DF 56 - Marc PICOT, BF 89 - Arnaud PICQUE, S.Sec. 62 - Patrice PIEULHET, CM 87 - Claude PIGEMENT, RN 93 - Florent PIGEON, Ad Maire 42 - Frédérique PIGEON, Ad Maire, S.Sec. 75 - Bernard PIGNEROL, CNC 75 - Alain PILAUD, CG 38 - Eric PILET, CM 14 - Sophie PILLARD, CM 78 - Yves PILLET, Maire 38 - Stéphane PILLET-DE-FREITAS 73 - Alvaro PIMENTA, CM 33 - Céline PINA, Ad Maire 95 - Denis PINOT, CG 38 - Alain PIRIOU 75 - Sébastien PLA, Maire 11 - Nicolas PLATON 24 - Sébastien POINAT, CM 83 - Cidalia POIRET, SF 93 - Bernard POIRIER, Maire 35 - Guy POIRIER, Maire 78 - Thomas POIRIER 75 - Cidalia POIRRA, DN 93 - Gilles POMMATEAU, CM 69 - Daniel POMPIER, S.Sec. 92 - Claude PONCHAUT, Ad Maire 62 - Michel PONDVAEN, CG 14 - Alain PONTONNIER, CM 72 - Gérard POUJADE, Maire 81 - Maryvonne POULAIN, CM 62 - Eric POUILLIAT, S.Sec. 33 - Martin POURRIOT 94 - Danièle POURTAUD, Cons. de PARIS 75 - Jean-Jacques POUYADOUX, Maire 19 - Marie-Françoise POYET 69 - Isie POZNANSKI FFE - Lola PRAT, CM 29 - Stéphane PRAT, CM 94 - Stéphan PRECIGOUT, Ad Maire, S.Sec. 31 - Franck PRESUMEY, Ad Maire 38 - Régine PRINGOT 75 - Muriel PRISCO 13 - Stéphane PRIVE, CR, SF 93 - Eric PROFFIT, Maire 95 - Robert PROVAIN, Maire, CG 33 - Eric PROVOST, Ad Maire 44 - Yves PRUVOST, Ad Maire, S.Sec. 62 - Muriel PRUVOT, Ad Maire 31 - Denis PUECH, Maire 9 - Céline PUHARRE, SF 87 - Jérôme PUYBAREAU, CM, S.Sec. 44 - Michel PUZELAT, S.Sec. 75 - Yves QUEMENEUR, CM 29 - Gilbert QUERE, Ad Maire 31 - Jean-Yves QUERE, CM, S.Sec. 22 - Michaël QUERNEZ, CM, VP du CG, S.Sec. 29 - Thierry QUINQUETON 95 - Monique RABIN, Maire, CR 44 - Fabien RAFLIK 27 - Laurence RAISON, Ad Maire 62 - Didier RAMBAUD, CG, Pdt C. Comm. 38 - Nicolas RAMEAU, Ad Maire 94 - Adilio RAMOS 75 - Loïc RAOUL, S.Sec. 75 - Corinne RAQUIL, Cons. de PARIS 18ÈME 75 - Alice RASCOUSSIER 93 - Pierre RATERON, SF 16 - Isabelle RAUCH, Ad Maire, CG 57 - Christian RAVIDAT, SF 19 - Claude RAYNAL, Maire 31 - Corinne REANT, Ad Maire 62 - Marie RECALDE, Ad Maire, CG 33 - René REGNAULT, Maire 22 - Philippe REILHAC, VP d'Agglo 87 - Henri REIN, Ad Maire 93 - Thomas REMOND 75 - Jacques RENARD, DN 75 - Jacques RESPAUD, VP du CG, CM 33 - Franck RESPRIGET, CM, Cons. Comm., S.Sec. 29 - René RETHORE, Maire 77 - Christine REVAULT D'ALLONNES, CM, CR 94 - Kevin REVILLON 75 - Jean-Christian REY, Maire, S.Sec. 30 - Michèle REYNAUD, CM 42 - Abdellah RGUIGUE, CM 95 - René RICARRIERE 64 - Alain RICHARD, S.Sec. 78 - Firmine RICHARD, Cons. de PARIS 75 - Jacqueline RICHARD, Ad Maire 58 - Jean-Luc RICHARD, CM 35 - Marie RICHARD, Maire, VP du CR 77 - Alain RICHIT, Maire 38 - Dominique RIERA 75 - Abdelaziz RIFI SAÏDI, CM 60 - Jean-Pierre RIOULT, Maire 38 - Michèle RIPOLL, S.Sec. 84 - Patrice RIVAL, CG 31 - Lydie RIVALDI, Ad Maire 15 - Bernard RIVET, CM 33 - Geneviève RIZZI, VP du CG 79 - André ROBERT, CM 58 - Sylvain ROBERT, 1er Ad Maire 62 - Sylvie ROBERT, VP du CR 35 - Michèle ROBERT-LAULIAC 75 - Nathalie ROBERTO 54 - Guy ROCA, SF 30 - Adeline ROCHET 75 - Lise ROCHOWIAK-MOREAU, SF 80 - Ivan RODOLPHE, S.Sec. 94 - Jean-Baptiste ROGER 78 - Michel-Antoine ROGNARD 71 - Frédéric ROIG, Maire, CG 34 - Carine ROLLAND, Ad Maire 75 - Jean-Marie ROLLET, Ad Maire, S.Sec. 95 - Jean-Louis ROLLOT, Maire 58 - Nayla ROMDHANI, Ad Maire 95 - Jean-Jacques ROMERO, Ad Maire 37 - Christophe ROSÉ, CEF 93 - Jean-Michel ROSENFELD, VP CNC 75 - Marine ROSSET 75 - Sandrine ROTZLER, Ad Maire 87 - Colette ROUBET, CM 87 - Agnès ROUCHETTE, CR 95 - Jean-François ROUDOT 75 - Jean Marie ROUGIER, Maire 87 - Denis ROULLAND, S.Sec. 44 - André ROURE 43 - Jean-Marc ROUSSEAU, CR 45 - Loïc ROUSSEAU 75 - Fabrice ROUSSEL, Maire 44 - Chantal ROUX, CM 69 - Isabelle ROY, Conseil. d'arr., S.Sec. 75 - Nicolas ROY (75)- Maxence ROYER 18 - Thomas ROYER 38 - Pierre RUEFF 25 - Pierre RUEFF 1er SF del. 25 - Fabien RUET, Ad Maire 24 - André SABATIER (69)- Cédric SABOURET, CM, DF 95 - Jean-Guy SACCUCCI, S.Sec. 42 - Yann SACCUCCI, CM, SF 42 - Marc SADOUN, CM 78 - Mohamed SADOUN 83 - Tanios SAID, CM 95 - Philippe SAINSAUD, CM 77 - Christian SAINT LOUBERT, Ad Maire 33 - Christian SAINT BEAT, Maire 47 - Gisèle SAINT LAURENT 24 - Jean SAINT-ANDRE 62 - Florent SAINTE FARE GARNOT, Ad Maire 58 - Jean SAKIROFF 31 - Forough SALAMI, CR 29 - Ronan SALAUN, CM, S.Sec. 35 - Andrée SALGUES, VP du CG 95 - Georges SALI, S.Sec. 93 - Frédéric SALVAN, CCF 81 - Jean SAMAT, CM 95 - David SAMZUN, Ad Maire 44 - Arnaud SANCHEZ 62 - Thomas SAN MARCO (75)- Christian SANS, Maire, CG 31 - Isabelle SANTIAGO-ZERAH 94 - René SANVOISIN, S.Sec. 84 - Mourad SAOULI 95 - Frédéric SARDIN, Ad Maire, CG 16 - Denis SARRAQUIGNE, Maire 31 - Bruno SARRE, Cons. de PARIS 18ÈME 75 - Michaël SAUDUBRAY 14 - Jean-Pierre SAULNIER, CM, VP du CG 18 - Jean-Louis SAUTREAU, SF 75 - Frédéric SCANVIC 75 - Christophe SCAVO, CM 95 - Pierre-Yves SCHANEN, CM 31 - Dominique SCHEIBLIN, 1er Ad Maire 38 - François SCHLOSSER 68 - Marc SCOTTO D'ABUSCO, Ad Maire 94 - Gérard SEBAOUN, VP du CG 95 - Mario SEEBOTH, S.Sec. 95 - Michèle SEILER, Ad Maire 67 - Françoise SELIGMANN, 75 - Sébastien SEMERIL, Ad Maire 35 - Daniel SENATORE 93 - Antony SETTE, DF 13 - Louis SEUR, BF 94 - Virginie SIANI, CG, SF 65 - Bernard SICARD, Maire,

CG 31 - Soumiya SIHABI, CM 67 - Paul SIMONDON, Cons. de PARIS 10ÈME, S.Sec. 75 - Thibaut SIMONIN, Ad Maire 16 - Sonia SKANDRANI 94 - Badr SLASSI, CM, CG, S.Sec. 95 - Shira SOFER 75 - Pierre SOLEILHAVOUP, S.Sec. 13 - Arnaud SORGE, S.Sec., SF 24 - Alain SOUBIRAN, Ad Maire 47 - Serge SOULA (31)- Joël SOULARD, 1er Ad Maire, S.Sec. 85 - Guy SOULAVIE, 1er Ad Maire 84 - Ali SOUMARE, S.Sec., CF 95 - Stessy SPEISSMANN, CM, S.Sec., BF 88 - Nicolas SPINELLI, CM 6 - Christian SPIRY, CM 67 - Bruno STARY, Ad Maire 95 - Jérôme STEFANINI FFE - François STEIN, S.Sec. 94 - Dan STEINFELD, RN 93 - Jean-Baptiste STEPHANE, BF 58 - Gisèle STIEVENARD, Ad Maire 75 - Anni STROUMZA 17 - Johnny STROUMZA 17 - Colin SUEUR, Maire 14 - Michel SULTER, Pdt du CF 94 - Michel TABANOU, S.Sec. 94 - Caroline TAHAR 44 - Fadila TAIEB, Ad Maire 75 - Maxime TAILLEBOIS, AF MJS 94 - Martin TAKOUDJU, DF 44 - Bernard TALLEUX, CM 62 - Jérôme TALON, CF 30 - Johan TAMAIN, VP d'agglo, CM, S.Sec. 42 - Pierre TAMBOURIN (91) - Bruno TANGRE 55 - Simon TANGUY 75 - Michèle TAURINES 34 - Virgile TAWAMBA, 75 - Pierre TEILLAUD, 1er Ad Maire 34 - Gilles TEISSEIRE, SF 83 - Rachid TEMAL, Ad Maire, S.Sec. 95 - Gérard TEMPION, Cons. de PARIS 12ÈME 75 - Raymond TERRACHER, 1er Ad Maire, CR 69 - Patrice TERRAMORSI 20A - Alain TESSEIRE, CM, S.Sec., SF 30 - Catherine TESSEYRE, Ad Maire 44 - Arielle TEXIER 75 - Hervé THARAUD, S.Sec. 33 - François THERET, Maire Adj de Charleville-Mezières (08) - Sandra THEVENOUD 75 - Carole THIBAUT 92 - Laurent THIEUX, Ad Maire 37 - Rémi THOMAS 75 - Vanessa THOMAS 75 - Laurent THOVISTE, S.Sec. 38 - Patrick TILLIER, CM 62 - Marielle TIMME, CM 62 - Annick TIMMERMANS, BF 26 - Michel TIREFORT, S.Sec. 39 - Chantal TOMIS, S.Sec., BF 47 - Jean TONIOLO, Ad Maire, SF 54 - Laurent TONNERRE, Ad Maire, S.Sec. 56 - David TORRES, CM 59 - Jean TOUZEAU, Maire, VP de la CUB 33 - Hosny TRABELSI, Ad Maire 29 - Bruno TRANCHANT, Ad Maire, DF 94 - Claude TREMOUILLE, VP du CR 19 - Michel TRETON, Ad Maire 45 - Thierry TRIJOULET, CM 33 - Jacques TRON, Ad Maire 57 - Stéphane TRONEL 92 - Charly TROPRES, CM 49 - Olga TROSTIANSKY, Ad Maire 75 - Jean-Pierre TURON, Maire, VP de la CUB 33 - Joseph TYRODE Maire 25 - Julien VAILLANT, CM, CR, CNC 54 - Michel VALENTIN, CM 47 - Didier VALLET, BF 75 - Christophe VANCAUWELAERT, S.Sec. 62 - Gérard VANDENBROUCKE, VP d'Agglo 87 - Albert VANIET, Ad Maire 62 - Coline VANNEROY 75 - Jean-Yves VANNIER, S.Sec. 93 - Antoine VAROQUIE 76 - Martial VASSET 14 - François VAUGLIN, Cons. de PARIS, DN 75 - Danielle VERCHERE, Ad Maire 94 - Danièle VERCLEYEN 62 - Benjamin VERDEIL, CM, SF, AF MJS 65 - Magali VERGNET-COVO, DN 75 - Mickaël VERITE 75 - Francoise VERJUX, CG 71 - Christian VERMEULIN, Ad Maire 69 - Frédéric VERMEULIN 69 - Denis VERNAY, CG, Maire 38 - Gisèle VERNIOL, Ad Maire 31 - Alain VIALLE, CM, S.Sec. 39 - André VIALLE, CM, S.Sec. 39 - Alice VIANA, CM 54 - Jean-Philippe VIDAL, CM, S.Sec. 31 - Yves VIGNERON 13 - Bruno VILLECOURT 89 - Dominique VILLEMOT 75 - Philippe VILLETORTE, CCFF 33 - Richard VILLIARD 84 - Bernard VINCENT, SF, VP Conseil Comm. 93 - Collette VINCENT, CM 16 - Philippe VINCENTI, Maire 60 - Chantal VINOT, CR, Maire 30 - Eric VION 59 - Cédric VIOT, S.Sec., BF 75 - Michele VITRAC POUZOULET, CM 78 - Jean-Pascal VIVIAN, Maire 38 - Martial VOIDEY VP du CG Maire 25 - Fatima VOLLOT, CM 65 - Véronique VOLTO, CG 31 - Martine VOYDEY, VP du CG 25 - Denis VUILLERMOZ, VP du CR 39 - Claude VUILLET, Maire, CG 78 - Jonathan WAGNER 91 - Alain WAILLE, Maire 39 - Serge WAJEMAN, Cons. de PARIS 20ÈME 75 - Jean WALLON, CG 62 - Boris WANDOREN, BF 63 - Daniel WAREIN, Ad Maire 58 - Hervé WILLER, CM 54 - Joseph-Hilaire WOTO, CNC 31 - Arzu YASAR 75 - Gulsen YILDIRIM, CM, SF 87 - Rosa YILMAZ, Ad Maire 38 - Evelynne YONNET, CG 93 - Alain YVERGNIAUX, CR 35 - Gérard ZABATTA, VP du CG 79 - Raymons-Koffi ZAN-BI (92) Saïd ZAKAR, CM 26 - François ZARAGOZA, S.Sec. 45 - Isabelle ZERAH, Ad Maire 94 - Ali ZERIZER, Ad Maire 38 - Béatrice ZIEGELMEYER, CM 67 - Anthony ZILIO 84 - Eric ZUNZARREN 75.

Pour signer la motion, rendez-vous sur le site
www.clarte-courage-creativite.com

SOMMAIRE

Introduction	11
Première partie	
UN NOUVEAU CONTRAT SOCIAL POUR UNE CROISSANCE PLUS DURABLE, PLUS FORTE, PLUS SOLIDAIRE	13
1. Un nouveau modèle de développement conciliant écologie, croissance et justice sociale	13
2. Soutenir le pouvoir d'achat, renouveler et approfondir la démocratie sociale, inventer de nouveaux droits pour les salariés	14
3. Bâtir un Etat social prévoyant, instrument d'une nouvelle donne sociale et de la réduction des inégalités	15
Deuxième partie	
LA REPUBLIQUE AU CŒUR : DE NOUVELLES LIBERTES PUBLIQUES POUR UNE DEMOCRATIE MODERNE	18
1. Un pacte républicain refondé	18
2. La sécurité par la justice	19
3. Défendre et étendre les libertés individuelles et les droits des Français	20
4. Une politique humaine et digne de l'immigration	20
5. Contre la marchandisation de la culture et du sport	21
Troisième partie	
SOCIALISTES, EUROPEENS, INTERNATIONALISTES	21
1. Européens	22
2. Internationalistes	23
Quatrième partie	
SOCIALISTES AU XXIÈME SIECLE: DEFINIR UNE STRATEGIE, CHANGER LE PARTI SOCIALISTE	24
1. Affirmer clairement et assumer notre identité	24
2. Le Parti socialiste, parti de militants	25
Un programme de travail	26
3. Clarifier notre stratégie politique et d'alliances	27
4. Une majorité claire, cohérente, unie, un Premier secrétaire fort et entreprenant	27

INTRODUCTION

À Reims, les socialistes n'ont pas rendez-vous qu'avec eux-mêmes. Mais aussi avec les Français. C'est pourquoi, il faudra choisir. Un projet, une méthode, une direction. Un projet ambitieux, novateur et crédible. Une méthode efficace, avec des objectifs et un calendrier précis. Une équipe diverse et cohérente, avec des instances qui seront, sans exception, rigoureusement paritaires, car le temps est venu de mettre tous nos actes en cohérence avec nos principes. Un premier secrétaire qui disposera de l'expérience et de l'autorité nécessaires pour remettre le Parti socialiste au travail et porter la voix de l'opposition. A Reims, chaque socialiste sera convié à un arbitrage en conscience, qui l'engagera vis à vis de sa famille politique, des valeurs qui l'identifient, de l'avenir qu'il nous revient d'écrire.

Notre choix, à travers cette motion, est celui d'une dynamique majoritaire, d'une orientation politique assumée et d'un rassemblement solide, dont le ciment ne peut être que la clarté.

Comment ? D'abord en nous inscrivant, avec une humble fierté, dans l'histoire d'un parti qui a porté les espérances, les luttes, les défaites et les victoires du peuple de gauche. Être socialiste, c'est être fidèle. Nous sommes les héritiers d'une gauche au pouvoir, d'une gauche gestionnaire qui a su faire entrer notre pays dans la modernité. Nous revendiquons la paternité de réformes aussi fondamentales que l'abolition de la peine de mort, la décentralisation, le RMI, la CSG, la CMU, la loi SRU, l'aménagement du temps de travail, la parité, le PACS, et tant d'autres. Ce réformisme, inlassablement, il est notre bataille. La Déclaration de principes du Parti socialiste, adoptée par la quasi-totalité des militants, est un socle à partir duquel nous pouvons affirmer sans complexe ce que nous sommes : un parti progressiste, résolument écologiste, et profondément européen. L'Europe n'est pas seulement notre avenir, elle est notre présent, notre horizon, et c'est dans ce cadre que doit s'élaborer notre offre politique, en lien étroit avec nos amis sociaux démocrates.

Car nous n'avons qu'un but : faire gagner le Parti socialiste en 2012, pour servir les Français. A Reims, nous ne désignerons pas notre candidat à l'élection présidentielle. Nous dirons notre volonté de préparer l'alternance.

Dès aujourd'hui, nous avons le devoir d'être, résolument, l'opposition. Il y a urgence. Car le Parti socialiste vit douloureusement la réputation d'être inaudible. Ainsi se répand l'idée que les socialistes, empêtrés dans leurs querelles intestines, ne s'intéressent plus aux questions de fond et se sont repliés sur leurs collectivités locales.

Nous devons nous opposer avec toute l'énergie de notre indignation en recherchant, chaque fois que c'est possible, l'élargissement de notre action à toutes les forces vives de la nation. Nous devons aussi nous opposer sans sectarisme, mais avec le triple souci d'être efficaces, responsables, et utiles aux Français. De leur montrer les différences entre une politique de droite et ce que serait la politique d'une gauche rassemblée. Bref, de lier opposition ferme et propositions alternatives.

Il nous faut prendre la juste mesure du monde dans lequel nous vivons. La crise financière l'atteste avec assez de force : le capitalisme, à l'échelle mondiale, découvre à ses dépens ses propres tares. Notre modèle de développement est à repenser en profondeur. Même les administrations ou les gouvernements les moins enclins à imposer des limites aux excès du capitalisme l'ont compris : l'économie a besoin de régulations. Qui peut, mieux que les socialistes, les inventer, et les porter ? La résurgence de certains nationalismes agressifs et la persistance du danger terroriste rendent ce monde plus dangereux et appellent l'instauration d'un nouvel ordre international. Et la préservation de notre environnement désigne de plus en plus une équation vitale.

Notre pays aussi va mal. La récession est là, l'injustice s'installe comme une norme. Le travail est de plus en plus précaire, les richesses de moins en moins partagées. Le chômage est reparti à la hausse, il touche particulièrement les jeunes et les salariés précaires, avec un gouvernement totalement inerte sur ces questions. La fiscalité n'est plus l'arme d'une juste redistribution, mais l'instrument qui conforte les privilèges de la naissance. La notion même d'aménagement du territoire est totalement absente de la logique gouvernementale. Et notre politique étrangère est illisible, quand elle ne sombre pas dans un cynisme stérile. Une phrase du début de l'été 2008 symbolise à elle seule la politique de la droite française, celle d'un Nicolas Sarkozy hilare devant ses troupes de l'UMP, leur livrant le fond de sa pensée : « La France a changé. Désormais, on peut y faire grève sans que personne ne s'en aperçoive ». Au moment même où les Français éprouvent des conditions de vie de plus en plus difficiles jusque dans leurs dimensions les plus élémentaires : se loger, se nourrir, se déplacer. Terrible raccourci où tout est dit : l'indifférence au sort des plus démunis et aux souffrances d'une majorité de nos concitoyens, la jubilation de constater la relative faiblesse des mouvements sociaux et l'absence de débouché politique à la contestation, la morgue d'une droite arrogante, convaincue d'avoir gagné contre nous la bataille idéologique.

La tâche qui nous incombe est donc impérative.

Notre congrès doit se concentrer sur ce qui structure une ambition socialiste au début de ce siècle, une doctrine renouvelée, stimulante, applicable. Nous devons, d'ici 2012, élaborer un projet de société. Tel doit être le sens de notre congrès : nous donner les moyens de montrer que nous avons des réponses à proposer à la France, à sa société, à sa jeunesse, à ses familles, à ses salariés, à ses chômeurs, à ses entrepreneurs, dans un monde qui, faute de sens, devient tout simplement amoral. Nous devons proposer, autour de trois mots, qui sont non seulement des valeurs fédératrices mais des axes de travail : justice, liberté, progrès.

La justice, pour rompre avec une politique qui donne tout à ceux qui ont tout et qui condamne les plus pauvres à s'accommoder de leur pauvreté. Le parcours de chacun semble plus que jamais installé dans des sillons indépassables, de façon presque immuable, selon que l'on bénéficie d'une bonne formation ou non, que l'on soit en situation précaire ou avec un emploi stable, que l'on travaille dans une grande entreprise ou dans une PME, que l'on vieillisse entouré ou seul. Les socialistes devront changer cet ordre des choses. Dans la vérité. Loin de l'illusion selon laquelle il serait possible de distribuer demain ce qui n'est pas produit aujourd'hui. En tête de nos priorités, nous plaçons l'éducation, l'accès au savoir et la revalorisation du rôle des enseignants. Car comment transmettre des connaissances et des valeurs quand ceux qui en ont la charge ne sont ni reconnus ni respectés ? L'investissement en faveur de la solidarité, de la petite enfance et de l'égalité territoriale implique également que nous dégagions de nouvelles marges de manœuvre et que nous disions comment. Ces défis nous conduiront à affirmer qu'une efficacité de gauche passe bien par la maîtrise de nos finances publiques, là où la droite laisse se creuser les déficits pour mieux justifier des reculs sociaux incessants. Nous devons garantir l'égalité entre territoires dans l'unité de la République, en repensant notamment la place des départements et territoires d'outre mer auxquels s'applique, comme pour les autres, notre devoir de justice.

La liberté, pour quitter l'ère des tests ADN et du fichier Edvige, de la laïcité blessée, et du bonapartisme cathodique qui fragilise le droit et le pluralisme. Et instituer de nouveaux droits: le droit de vote des étrangers aux élections locales, le droit à mourir dans la dignité, le droit pour tous les couples de se marier et d'avoir des enfants, des droits pour les salariés dans l'entreprise moderne pour assurer leur reconnaissance et leur protection. Ce combat pour les libertés c'est le cœur du socialisme, produit de la philosophie des Lumières et de la pensée du libéralisme politique. « Il n'est de justice sociale que par la liberté républicaine » disait Jaurès.

Le progrès. Pour assurer l'avenir, notre parti devra construire une pensée cohérente et lisible sur la connaissance et sur l'innovation, ces nouvelles frontières de l'économie. Et le faire dans le respect des exigences du développement durable.

Comment avancer ? Comment être prêts à proposer en 2012 des réponses dignes de nos valeurs et adaptées aux réalités ? Nous voulons dans notre motion présenter un texte d'orientation politique qui retrouve l'esprit initial de nos congrès. Il ne s'agit pas d'élaborer un programme complet, ce qui sera notre tâche après Reims mais de hiérarchiser les choix essentiels.

Le Parti socialiste a besoin d'être rassemblé et respecté. Et cela passe d'abord par le respect des militants. Un parti qui ne respecte pas le vote de ses militants ne peut inspirer le respect. Face à une droite rassemblée derrière un chef, nous devons veiller à la liberté de la parole socialiste, mais aussi et surtout à l'unité indispensable de cette parole.

L'application stricte des décisions collectives sera désormais une règle absolue : nul ne pourra plus se prétendre au-dessus du vote des militants.

Cette remobilisation des forces vives de notre famille devra s'effectuer au service d'une dynamique : se mettre tous ensemble au travail. Comment créer une nouvelle croissance écologique ? Quelle protection sociale au XXIème siècle ? Comment renforcer l'efficacité de services publics préservés et modernes ? Quelles nouvelles libertés publiques ? Quels outils pour faire avancer l'Europe ?

Face à ce parti caporalisé qu'est l'UMP, nous avons une tâche : construire un parti de militants, rassemblé et ouvert sur la société. Chaque militant aura son mot à dire, et ce mot sera non seulement entendu, mais pris en compte. Internet, notamment, avec les espaces de collaboration qu'il ouvre, nous permettra d'entrer dans cette nouvelle forme d'élaboration collective d'un projet politique. Le Parti socialiste doit devenir un lieu de débat, d'effervescence intellectuelle, de confrontation d'idées au service d'une cause commune. Notre famille devra s'ouvrir à chacune des sources d'influence susceptibles d'irriguer sa pensée, d'enrichir sa démarche, organisations syndicales, experts, monde associatif, *think tanks*, autres partis sociaux démocrates en Europe et dans le monde. Oui, nous voulons transformer radicalement les relations entre militants, sympathisants et citoyens, pour que tous les Français aient le sentiment que nous portons une approche politique originale. Dans cette optique, nous devons aussi nous appuyer sur ce formidable atout que représente un réseau dense d'élus locaux, source d'expérience, de compétence et d'efficacité au service de nos valeurs. Nos initiatives dans les communes, les intercommunalités, les départements et les régions de gauche doivent en effet inspirer nos politiques nationales et étoffer nos réflexions.

La question des alliances ne doit pas être écartée, il faudra trancher avec une conviction simple : rien ne serait pire pour les socialistes que d'accréditer l'idée que la gauche et la droite, après tout, « c'est la même chose ». Nous ne recherchons donc pas de rapprochement avec des partis qui ne choisissent pas clairement la gauche. Notre famille doit puiser en elle-même les ressorts de la reconquête. Nous assumerons donc le rapport de forces. Et cela vaut également à l'égard d'une extrême gauche dont l'audience confirme surtout une désespérance sociale à laquelle nous devons répondre de la seule manière qui soit : par une opposition juste, un projet pertinent et l'espoir de l'alternative.

Reims sera une épreuve de vérité. Seule la clarté permet les rassemblements authentiques : l'unité ne se fait pas sur des compromissions, mais sur une ambition commune. Nous sommes des militants parmi les militants. Nous avons choisi de partager notre expérience et nos convictions avec loyauté et de rechercher des solutions avec honnêteté. Convaincus que les Français attendent de nous une capacité à dessiner un autre avenir.

Ensemble, nous voulons que Reims soit le moment du sursaut et de la fierté retrouvée.

Première partie

UN NOUVEAU CONTRAT SOCIAL POUR UNE CROISSANCE PLUS DURABLE, PLUS FORTE, PLUS SOLIDAIRE

Les mutations économiques, sociales et environnementales sur fond de durcissement de la mondialisation, comportent un risque de déclasser notre pays. Depuis six ans, la France décroche : faible croissance longtemps, récession maintenant, multiplication des contrats précaires, aggravation des déficits budgétaire et extérieur, progression inquiétante de la dette publique. Pendant toutes ces années, la droite n'a préparé l'économie française ni à affronter la compétition mondiale ni à répondre aux besoins de notre société. Misant sur la dérégulation libérale des marchés, y compris celui du travail, elle a entraîné notre pays dans la spirale du moins-disant social et du recul des droits des salariés. Il faut en finir avec ces politiques aussi inefficaces que destructrices de la cohésion sociale. Nous voulons que le Parti socialiste soit l'instrument de l'invention d'un nouveau modèle de développement fondé sur une efficacité nouvelle au service de la justice sociale et de la préservation de notre environnement.

1. Un nouveau modèle de développement conciliant écologie, croissance et justice sociale

1.1 L'ère de l'après pétrole a commencé : les ressources disponibles s'épuiseront à l'horizon 2050. En même temps, la « crise silencieuse » de la biodiversité se poursuit à un rythme extrêmement rapide, plus de 15 000 espèces vivantes étant aujourd'hui menacées d'extinction. Les pollutions - de l'air, de l'eau et des sols - s'accumulent, constituant de véritables enjeux de santé publique. L'accès à l'eau s'avère de plus en plus problématique, en particulier dans plusieurs pays du Sud, alors qu'au Nord, c'est la détérioration des nappes qui sévit.

Pour les socialistes, le temps de la « sous-traitance » de la question environnementale est révolu. **Nous avons à assumer notre double identité : sociale et écologique.** Car ce sont toujours les plus fragiles socialement qui sont les premières victimes de toutes les atteintes à l'environnement : exposition aux événements climatiques exceptionnels, aux nuisances sonores, aux produits dangereux dans le cadre professionnel, aux pollutions dans la vie quotidienne, au renchérissement du prix des carburants et des coûts de chauffage.

Pour conjurer la crise environnementale, nous proposons cinq orientations principales qui devront inspirer nos politiques publiques. Mais disons tout d'abord que changer de modèle de croissance exige une mesure différente des performances économiques. Au PIB qui ne tient pas compte des effets de la croissance sur les équilibres environnementaux et le bien être d'une société, il faudra substituer des indicateurs comme l'indice de développement humain permettant de mesurer les progrès accomplis en termes de qualité de la vie.

Favoriser une économie et une vie sociale sobre en énergie. Dans cette optique, deux grands secteurs doivent mobiliser une action d'envergure : le logement et les déplacements.

S'agissant des logements, nous estimons que la mise en œuvre de normes contraignantes de consommation énergétique pour leur construction doit être accélérée. Quant au parc existant, qui constitue la source principale d'économies d'énergie, il doit faire l'objet d'un investissement massif en donnant la priorité aux logements sociaux.

En ce qui concerne les déplacements, la priorité doit être donnée au développement d'infrastructures de transports propres : tramway en ville, TGV et transports ferrés régionaux pour les distances plus longues, ferroutage ou transport fluvial pour le transport de marchandises.

Mettre en place au niveau national et européen une véritable politique industrielle pour les produits et technologies propres qui peuvent devenir demain une source particulièrement importante de créations de richesses et d'emplois (non délocalisables de surcroît). Ce devrait être l'un des domaines importants de la politique de recherche que nous voulons renforcer.

Donner la priorité aux énergies renouvelables. Ces énergies comme l'éolien, l'hydraulique ou le solaire qui ont l'avantage de ne pas produire de gaz à effet de serre doivent donc être privilégiés et faire l'objet d'un plan d'investissement pluri-annuel. C'est dans ce contexte que se pose l'avenir de la filière nucléaire française, dont dépend actuellement 85 % de notre production d'électricité. Neutre en terme d'émissions de Co₂, cette filière pose en revanche de vrais problèmes en matière de sécurité, de traitement des déchets radioactifs et de transparence. Il est clair que les socialistes auront à répondre à cette question dans un avenir proche qui devra faire l'objet d'un débat public et contradictoire. De toutes façons, ils devront créer les conditions d'un « mix énergétique » national plus équilibré, en faveur des énergies alternatives.

Promouvoir un mode de consommation responsable. Nous ne sommes partisans ni de la « décroissance » ni d'une quelconque restriction à la consommation de biens et services par nos concitoyens. Mais à condition que ceux-ci le fassent en pleine connaissance de cause. C'est pourquoi, nous sommes favorables à des politiques fondées sur la qualité, la durabilité des produits et la possibilité de leur recyclage, ce qui implique à la fois une réglementation accrue pour les producteurs et une meilleure information des citoyens sur leurs caractéristiques et leurs effets potentiels sur la santé. De plus, nous prônons la promotion des filières d'écoproduits à bas prix pour conjurer les préoccupations écologiques et sociales.

Instaurer enfin une véritable fiscalité écologique : cette fiscalité devra répercuter le coût des pollutions et des atteintes aux espaces naturels sur ceux qui en sont responsables, contribuer à la réduction des inégalités notamment face à l'augmentation du prix de l'énergie, favoriser la consommation de produits durables. Elle devra permettre de réorienter les comportements en matière de déplacements avec un objectif volontariste de report de l'automobile individuelle vers les transports collectifs ainsi que de la route vers le rail et le fluvial pour les marchandises.

Nous proposons la création **d'un fonds pour la mutation énergétique** qui serait alimenté par tout ou partie du produit de la fiscalité écologique. Il prendrait en charge l'ensemble des dispositifs de soutien aux efforts des particuliers et des entreprises.

1.2 Une croissance solide et riche en emplois

Etre efficace consiste tout d'abord à prendre en compte les réalités qui s'imposent à nous. Le meilleur moyen, pour la France, de tirer son épingle du jeu dans la mondialisation est d'instaurer un cercle vertueux : celui d'une compétitivité tirée par l'innovation et la qualification des salariés. Il permettra à nos entreprises de se situer sur les

marchés les plus dynamiques et aux salariés d'obtenir de plus fortes rémunérations grâce à une meilleure productivité.

Le choix de l'Innovation et de la Connaissance.

Dans la compétition mondiale, nous étions hier concurrencés par les pays émergents sur des produits de base. Nous le sommes désormais sur des produits « moyen de gamme ». Nous le serons demain sur tous les segments de l'économie. Nous devons donc faire face à cette nouvelle donne.

L'avenir des pays développés se jouera désormais sur le maintien d'une avance technologique et d'une forte capacité d'innovation, d'invention de nouveaux produits, ce que les économistes appellent la « frontière technologique ». Notre pays a donc le devoir d'investir massivement dans le capital humain. La nécessaire mutation de l'économie française doit s'articuler autour de l'innovation et de la recherche, mais aussi d'une amélioration sensible du niveau de formation de la population.

Accroître l'effort collectif de la nation en portant à 3 % de notre PIB les dépenses en faveur de la recherche (contre 2,1 % actuellement). La reconversion du paquet fiscal, dont les 15 milliards d'euros bénéficient actuellement aux plus riches, devra y contribuer, en cohérence avec les régions qui très souvent portent les politiques d'innovation.

Améliorer la formation nécessite en outre de **réformer notre système d'enseignement supérieur**. Un quart des étudiants quitte aujourd'hui l'université sans le moindre diplôme. Les handicaps de l'université résultent principalement de l'organisation des formations et surtout des faibles moyens mobilisés qui ne lui permettent pas d'accueillir les étudiants dans de bonnes conditions matérielles et pédagogiques. Le financement de l'enseignement supérieur est trop faible (1,1 % du PIB contre plus de 2 % dans plusieurs grands pays industrialisés). Les moyens de l'université française doivent donc être renforcés, avec pour objectifs d'atteindre progressivement 50% d'une classe d'âge diplômée du supérieur, et de revaloriser parallèlement la carrière et les conditions de travail des enseignants chercheurs. Cet effort doit venir, bien entendu, d'un soutien accru des pouvoirs publics, mais devrait aussi bénéficier de fonds privés, notamment à partir de partenariats avec les entreprises dans le cadre de contrats de recherche et de formation continue.

Décloisonner les systèmes de formation actuels. Nous manquons d'universités, pluridisciplinaires, regroupant des formations d'excellence et des laboratoires de premier plan. Cette politique ne sera possible que si les établissements d'enseignement supérieur bénéficient d'une autonomie réelle leur permettant de rendre le maximum d'arbitrages stratégiques sans un accord préalable systématique de leurs tutelles, ces dernières devant se concentrer sur l'impératif d'égalité entre les universités en évitant un système universitaire à deux vitesses.

Renforcer le soutien social aux étudiants qui demeure insuffisant dans notre pays (logements, restauration, ...). Face au désengagement de l'Etat, ce sont les collectivités locales qui assument les principaux investissements. Il serait donc logique de leur confier la responsabilité de cette politique avec les ressources correspondantes. De même, nous proposons la mise en place d'infrastructures

dédiées à la vie étudiante (logements, restauration, sport, vie culturelle, santé, ...), la revalorisation des bourses et l'encouragement de la mobilité - nationale et internationale - de nos étudiants.

Favoriser les grands projets industriels.

Ils sont totalement absents des politiques de droite. Comme elle a su le faire dans le passé, la puissance publique doit aider à la mise en oeuvre, en partenariat avec le secteur privé, de grands projets industriels porteurs d'avenir (biotechnologies, voiture propre, énergies nouvelles...).

Reconfigurer notre appareil productif.

Si l'économie française peut s'appuyer sur de grands groupes aux performances mondiales, ses PME sont trop souvent négligées, alors qu'elles représentent un enjeu stratégique. Notre croissance et l'emploi qui en résulte ne sont, en effet, pas l'apanage des grandes entreprises du CAC 40. Or, en France, les PME qui représentent 69 % de l'emploi salarié marchand et 62% de la valeur ajoutée connaissent une faible croissance alors qu'elles prospèrent dans d'autres pays, en Allemagne, en Suède et plus encore aux Etats-Unis. Le nombre de chercheurs en entreprises est notoirement insuffisant dans notre pays (38 pour 10 000 emplois contre 67 en Suède, 72 au Japon et 73 aux Etats-Unis). Ces PME performantes doivent être le levier d'une puissante réorientation de notre appareil productif qui fasse du développement durable et des atouts de la France (espace, attractivité, qualité des services publics) des facteurs d'une nouvelle croissance pour l'emploi.

Pour y parvenir, il faudra une action publique puissante qui finance efficacement la création des petites entreprises innovantes, développe le capital risque et ouvre une partie des contrats et marchés publics aux PME.

L'économie sociale et solidaire devra être soutenue notamment dans le domaine des services aux personnes.

Nous proposons également la création d'un **Fonds d'Etat adossé à la Caisse des Dépôts**, qui aurait vocation à soutenir les PME innovantes mais aussi, de façon plus large, à intervenir en tant qu'instrument d'une politique industrielle.

2. Soutenir le pouvoir d'achat, renouveler et approfondir la démocratie sociale, inventer de nouveaux droits pour les salariés

Les socialistes doivent mener **une vraie bataille idéologique**. La droite a engagé depuis plusieurs années une offensive d'envergure contre le modèle social français et européen, et cette offensive a d'abord été menée sur le plan des idées. Il nous appartient de montrer aux Français que pour le plus grand nombre, leurs aspirations individuelles ne sont jamais aussi réalisables que lorsqu'elles sont saisies dans un projet et un cadre collectif. C'est pourquoi nous devons nous battre avec la dernière énergie pour redynamiser notre démocratie sociale et confier de nouveaux droits collectifs aux salariés. Il nous faut par ailleurs remettre la question salariale au cœur de notre combat pour le pouvoir d'achat.

2.1 De nouveaux mécanismes en faveur du pouvoir d'achat salarial

La question du **pouvoir d'achat** est lancinante en France depuis le décrochage de la croissance et la déformation du partage de la va-

leur ajoutée en faveur des profits. Sur cette problématique, les solutions prônées par la droite sont inefficaces. L'augmentation des heures supplémentaires et leur exonération de charges sociales ne sont qu'un prétexte pour démanteler les 35 heures.

Conditionner les aides aux entreprises, et particulièrement les exonérations de charges, à l'engagement et à l'aboutissement de négociations salariales. Nous proposons en outre la réduction de ces avantages pour les entreprises et les branches professionnelles dont les salaires minimums conventionnels restent inférieurs au SMIC.

De même, nous prôtons une action énergique sur les hautes rémunérations, avec en particulier, la limitation stricte des « parachutes dorés ».

La relance du pouvoir d'achat global des Français passe aussi par la création de nouveaux emplois, notamment dans les secteurs de la distribution, des services à la personne ou de la petite enfance, qui représentent des gisements très importants. L'objectif de justice sociale doit également conduire à mieux utiliser l'outil de la fiscalité.

2.2 Une démocratie sociale dynamisée

La démocratie sociale est essoufflée, à l'image de notre démocratie représentative. Les organisations patronales et syndicales souffrent d'un déficit de représentativité avec le taux de syndicalisation le plus bas d'Europe (9% des salariés au total, contre 38% en moyenne européenne). Un tiers des salariés travaille en outre dans des entreprises où n'existe aucune instance représentative.

Nous devons changer les règles et la pratique du dialogue social : les salariés y gagneront en protection et notre économie en capacités d'adaptation. Commençons par renforcer les syndicats dans leur représentativité et donc dans leur légitimité à négocier des accords. Mais parce que nous ne prétendons pas mieux savoir que les organisations syndicales comment réformer notre démocratie sociale, nous aurons le devoir de les consulter. Nous aurons à faire vivre les réflexions prometteuses ouvertes par certaines d'entre elles, comme l'autorisation donnée aux partenaires sociaux de s'emparer spontanément d'un sujet de négociation et, dans ce cas, l'obligation faite aux pouvoirs publics d'en débattre ou encore la création d'une véritable concertation préalable au débat public pour tous les sujets concernant le droit du travail.

Nous devons faire en sorte que tous les salariés puissent être représentés, quels que soient le statut et la taille de l'entreprise dans laquelle ils travaillent. Car la démocratie sociale passe aussi par un pouvoir accru des salariés dans l'entreprise, face à celui des actionnaires. Une représentation syndicale des travailleurs dans les conseils d'administration ou dans les conseils de surveillance des grands groupes leur donnerait accès aux informations décisives, leur permettant de peser à temps sur les choix stratégiques de l'entreprise (emploi, développement, rémunération des actionnaires et des salariés).

Enfin, il nous semble indispensable d'élargir le dialogue dans l'entreprise à de nouvelles thématiques comme la responsabilité écologique.

2.3 De nouveaux droits pour les salariés en faveur de la formation tout au long de la vie

La gauche a toujours été le parti du travail et des salariés. A l'heure où Nicolas Sarkozy prétend représenter la France qui se lève tôt (!), nous devons dénoncer cette imposture, mais surtout inventer un

modèle capable d'apporter aux salariés une sécurité accrue. **Il est temps d'infléchir vigoureusement l'évolution du capitalisme financier qui vise à faire des salariés la « variable d'ajustement » d'une économie dérégulée.**

Les pays scandinaves ont ouvert des pistes en adoptant un modèle fondé sur des principes clairs : une plus grande souplesse pour les entreprises, mais en contrepartie, une véritable indemnisation du chômage et surtout un dispositif très puissant de formation professionnelle individualisée pour permettre à ceux qui cherchent un emploi de se réinsérer rapidement sur le marché du travail.

Car il ne peut être question d'accroître la flexibilité sans ouvrir aux salariés un droit effectif à la formation tout au long de la vie. Nous voulons instaurer la sécurisation des parcours professionnels. Ce droit universel et attaché à la personne devrait prendre la forme d'un compte individuel avec possibilité de bénéficier d'une formation aux différentes étapes du parcours professionnel lorsque ce besoin est avéré. Car c'est bien à cette échelle que doit désormais être pensée la problématique du temps de travail. Non pas en démantelant les 35 heures, comme le fait le gouvernement qui bafoue les accords entre partenaires sociaux, faisant la part belle à la flexibilité et renvoyant à plus tard la sécurité des salariés. Pire, en faisant des accords dans l'entreprise la base de la fixation de la durée du travail, il atteint tous les dispositifs collectifs mis en œuvre depuis des décennies.

Nous devons aussi, dans les années qui viennent, porter des réformes sur d'autres sujets relatifs à l'emploi : celui de la précarité de trop de contrats de travail, celui de l'entrée des jeunes sur le marché du travail avec des situations scandaleuses comme l'enchaînement, sur des années, de stages qui n'ouvrent pas de droits à la retraite faute de cotisations, celui de la pénibilité de certains métiers et des relations sous toutes leurs formes entre l'emploi et la santé des salariés. Car au cœur des inégalités de revenus, se trouve l'inégalité de l'emploi. 1,2 millions de salariés à temps partiel effectuent en moyenne 13 semaines de travail dans l'année, à raison de 22 heures par semaine. La plupart sont des femmes qui subissent ainsi sous-emploi et sous-salaire. Il nous faudra agir pour faire évoluer le RSA vers un Contrat unique d'insertion qui n'aggrave pas la précarité, pour que les salariés concernés bénéficient des mesures d'accompagnement pour intégrer le droit commun du travail et pour qu'ils ne soient pas installés à vie dans un statut à part. Après avoir porté, il y a dix ans, le combat de la durée du travail, le Parti socialiste doit à présent concentrer ses efforts sur la lutte contre le temps partiel subi, et la dégradation des conditions de travail : il doit se battre pour la qualité de l'emploi.

3. Bâtir un Etat social prévoyant, instrument d'une nouvelle donne sociale et de la réduction des inégalités

La gauche doit s'assigner pour tâche de bâtir un Etat social prévoyant, dynamique et anticipateur, qui s'appuie sur les partenaires sociaux pour créer les conditions d'une société de travail pour tous.

Bâtir cet Etat prévoyant constitue bien une frontière décisive entre la gauche et la droite. Car il faut réformer l'Etat non pour l'affaiblir mais pour le rendre plus efficace.

Dépassant concrètement nos divergences dans le débat institutionnel européen, nous pouvons et nous devons, nous retrouver sur une

proposition, commune à tous les socialistes français et européens, définissant le contenu d'une directive cadre européenne sur les "Services d'Intérêts Généraux". Celle-ci est plus indispensable que jamais afin de reconnaître et protéger leur caractère particulier. Nous devons rappeler qu'un service public de qualité se distingue de la simple notion reconnue par le droit international de « service universel ». Si les socialistes français restent attachés à la notion de service public dit « à la française » ce n'est pas par frilosité ou par dogmatisme. Ce que garantit le service universel c'est le droit à un service minimum. Ce que garantit le service public c'est l'égalité réelle des possibles, c'est l'existence d'une réelle propriété sociale.

3.1 En ce sens, nous proposons six orientations prioritaires :

Une obligation de résultat sur le logement, premier poste de dépense des ménages et enjeu national de cohésion sociale. On estime à plus de 3 millions le nombre de personnes aujourd'hui pas ou mal logées. Les dispositifs fiscaux dits Robien ont conduit à une importante construction neuve sur des catégories de logements privés qui ne correspondent pas à la demande de la majorité des Français.

L'impératif est de construire chaque année au moins 120 000 logements sociaux pour rattraper un retard insupportable. Nous affirmons notre volonté d'agir sur tous les leviers disponibles. Certes, les lois existent, mais elles sont soit insuffisantes, soit trop rarement appliquées. L'objectif de 20% de logements sociaux, fixé par la loi SRU de décembre 2000, est bafoué par de nombreuses municipalités de droite. Sur les 682 communes françaises assujetties à ce texte, 519 ont préféré, non sans cynisme, verser des pénalités financières. **Il faudra donc multiplier au moins par cinq ces sanctions financières, pour les municipalités qui s'obstinent à ignorer la loi.** Nous devons en outre garantir le financement du « plan banlieues », et sauver le livret A, outil essentiel auquel le gouvernement a gravement porté atteinte. Il est également indispensable de redéployer les crédits du logement pour élargir l'offre et parvenir à une continuité entre les marchés (locatif privé, locatif social, accession aidée, accession libre). Enfin, nous ne devons négliger aucun outil destiné à s'assurer de la maîtrise foncière (renforcement des établissements publics fonciers, modification de la fiscalité foncière pour inciter à la libération des sols...) et à limiter la progression des loyers du secteur privé, notamment lors de la relocation.

Une école assurant l'égalité réelle des chances. Aujourd'hui encore, la moitié seulement des enfants d'ouvriers obtiennent le baccalauréat contre 90% des enfants des cadres et enseignants. Ni la carte scolaire, contournée par les multiples dérogations, ni les ZEP, dont les moyens sont limités, ne permettent de garantir une véritable égalité des chances. D'après les dernières estimations disponibles, réduire à dix-huit élèves la taille de certaines classes en CP et en CE1 en ZEP permettrait de diminuer d'environ 40% les différences de niveau des connaissances acquises. Nous devons évidemment progresser dans cette direction et renforcer considérablement les dispositifs de soutien aux élèves les plus défavorisés. Les procédures d'affectation des enseignants et leur rémunération devront également être modifiées. Revaloriser le statut de l'enseignant et lui donner, dans la société, toute la place qu'il mérite, ce doit être l'un des objectifs essentiels de la gauche. Afin de lutter contre les discriminations sociales et territoriales, nous proposons enfin que les meilleurs élèves de chaque lycée - y compris ceux implantés dans des zones rurales ou dites « sensibles » - puissent accéder, chaque année, aux classes préparatoires des grandes écoles. Une part significative de ces places pourrait être réservée à cet effet après examen des candidatures en

provenance de ces zones fragiles, le reste continuant à être attribué classiquement comme c'est le cas aujourd'hui.

Un renforcement de la politique familiale autour de la petite enfance.

La situation financière et matérielle des familles doit être mieux prise en compte pour l'attribution des prestations sociales et l'accès aux services collectifs.

La mise sous condition de ressources des allocations familiales ou, à défaut, leur fiscalisation doit être recherchée, les foyers les plus aisés bénéficiant aujourd'hui des mêmes avantages que ceux qui, issus des couches moyennes ou modestes, en ont davantage besoin.

Les dépenses de solidarité constituent, dans ce cadre, un investissement indispensable. Une meilleure couverture des risques de la vie renforce la productivité des salariés, ce qui légitime que les entreprises contribuent à son financement. Offrir à chaque famille une solution de garde pour son ou ses enfants en bas âge, favorise l'activité professionnelle des femmes et influe positivement sur le parcours scolaire des futurs élèves. **Nous nous prononçons clairement pour la mise en œuvre d'un service public de la petite enfance dont les modalités d'organisation et de financement devront être débattues entre l'Etat et les collectivités territoriales.**

Les solidarités inter-générationnelles, garanties dans la durée. L'allongement de l'espérance de vie est une chance mais le vieillissement de la population exige qu'en 2020 2,5% du PIB soient mobilisés pour financer les retraites et accompagner 1,2 millions de personnes dépendantes. Préserver nos régimes de retraite par répartition et garantir le pouvoir d'achat des petites pensions peut impliquer, à terme, l'augmentation de la durée de cotisation, mais à plusieurs conditions : **d'abord, l'application d'objectifs volontaristes, négociés avec les partenaires sociaux, sur l'emploi des seniors, particulièrement faible en France (38% contre 48% en Allemagne). Ensuite, la prise en compte de la pénibilité des emplois successifs dans le parcours professionnel, qui devrait donner droit à des trimestres de bonification. Enfin, la prise en considération des inégalités en terme d'espérance de vie.** Ces conditions ne sont à l'évidence pas remplies par les réformes successives engagées par la droite depuis 2002. Nous devons donc revenir sur ces décisions injustes pour empêcher que la retraite soit le prolongement, voire l'amplification des disparités et des inégalités professionnelles. Il reviendra également aux socialistes de proposer des solutions complémentaires pour garantir le financement de nos régimes de retraite comme la révision des exonérations des cotisations patronales, à mener en concertation avec les partenaires sociaux, ou l'abondement du Fonds de réserve des retraites par le produit de cessions patrimoniales de l'Etat. **De même, 3 milliards d'euros échappent chaque année au financement de la solidarité nationale, les stocks-options distribués gratuitement dans les entreprises étant exonérées de charges sociales.** Il conviendra de mettre un terme à ce privilège.

L'accompagnement de la fin de la vie et de la dépendance conduit à délimiter la part de la responsabilité individuelle et de la solidarité nationale. Mais afin de ne pas laisser libre cours à la seule logique d'assurance individuelle, il doit reposer sur un engagement solidaire de tous. De nouveaux dispositifs de solidarité, y compris financiers, devront donc être mis en place, donnant la priorité aux plus démunis généralement isolés et sans soutien familial. Un cinquième risque sera ainsi créé, il sera inclus dans le périmètre de la solidarité nationale. On pourra envisager notamment la création d'un service civique qui serait proposé dans des secteurs très divers, l'aide aux

personnes âgées pouvant être un domaine d'application comme le soutien scolaire, les actions environnementales, etc...

L'égalité dans l'accès aux soins. Notre système d'assurance maladie est confronté à deux problèmes majeurs : d'une part le caractère inéluctable de l'augmentation de la part des dépenses de santé dans la richesse produite en raison du vieillissement de la population, d'autre part son incapacité à garantir l'égalité de tous face à la santé. De nombreux Français renoncent à se soigner. Ces inégalités sont aussi la conséquence des caractéristiques de notre système de santé. La répartition géographique et par secteur de tarification des professions médicales, ainsi que le faible niveau de prévention et d'information pénalisent les populations les plus modestes. Alors même que le niveau de prise en charge des dépenses par l'assurance maladie diminue régulièrement, près de 10% des Français sont toujours dépourvus de complémentaire santé.

Les hôpitaux ont de plus en plus de difficultés à faire face à leurs missions. Le déficit de l'assurance maladie menace la pérennité de notre système de sécurité sociale.

Il appartient aux socialistes de réaffirmer les principes fondateurs de notre système d'assurance maladie. **La prise en charge du risque maladie doit être solidaire et donc universelle et obligatoire**, le recours aux assurances individuelles devant demeurer résiduel.

Notre système de soins doit être réorganisé. L'hôpital public doit rester le cœur de notre système de santé. Une meilleure conciliation entre les principes de la médecine libérale et une prise en charge solidaire des dépenses maladie doit être recherchée. Aujourd'hui, de nombreuses zones rurales ou urbaines défavorisées affrontent une désertification médicale, l'installation des professionnels de santé se faisant sans régulation aucune, dans des secteurs souvent déjà excédentaires. **L'assurance maladie doit donc pouvoir mieux agir sur la répartition territoriale de l'offre de soins et veiller à une meilleure articulation entre hôpital et médecine de ville.** Il faut aussi faire en sorte qu'une médecine de qualité soit accessible à tous en renforçant la prévention (l'école doit y jouer tout son rôle) et l'information des patients dans le cadre de centres spécialisés du type Maison de santé.

Les solidarités entre territoires, enfin. Qu'il s'agisse des quartiers urbains en difficulté ou de certains territoires ruraux, leurs habitants se sentent souvent exclus de l'écriture de notre avenir commun. Dans « les banlieues », l'Etat doit évidemment faire respecter l'ordre public mais aussi assurer une présence forte sur place, à travers deux axes décisifs : d'une part, une qualité de vie accrue qui implique des interventions nouvelles en terme d'habitat, d'urbanisme et d'architecture, et d'autre part une dynamisation du potentiel humain et économique de ces espaces, trop souvent réduits à leur image de « quartiers sensibles ».

Une nouvelle étape de la « politique de la Ville » doit donc être mise en œuvre, passant notamment par des contrats d'objectifs, régulièrement évalués, entre l'Etat, le système de formation initiale et permanente, les collectivités territoriales et les entreprises associées. La question urbaine est aujourd'hui un enjeu majeur de nos civilisations contemporaines, pour des raisons humaines, sociales, économiques et écologiques.

Il faut un investissement fort et un projet ambitieux de la part de l'Etat en termes d'infrastructures, de logement, de culture, articulé, avec les collectivités territoriales, pour que les villes deviennent plus équilibrées et plus vivables.

Les quartiers populaires dégradés et les banlieues des grandes ag-

glomérations ont besoin d'une politique de rénovation relancée. L'Agence Nationale de Rénovation Urbaine n'offre pas les moyens nécessaires pour réhabiliter les logements dégradés, désenclaver les quartiers, créer des équipements de proximité.

L'investissement n'est pas tout, il faut une politique scolaire qui lutte contre la ségrégation, aux antipodes de la suppression de la carte scolaire, il faut un soutien éducatif, des classes moins nombreuses et une pédagogie innovante dans ces quartiers. Davantage d'éducateurs de rue et une politique de prévention qui mobilise véritablement tous les acteurs institutionnels et soutienne les associations.

Une solidarité territoriale moderne doit aussi permettre à la ruralité de contribuer au développement du pays. Les technologies de la communication et l'essor des moyens modernes de transports offrent des solutions pour surmonter les handicaps (éloignement, faible densité de population). L'objectif est de renouveler notre approche de l'aménagement du territoire, en élaborant une politique offensive, fondée sur une juste péréquation des ressources. L'espace et la qualité de l'environnement représentent de véritables avantages comparatifs pour l'implantation d'activités du secteur de la santé, des loisirs ou de l'éducation. Donner les moyens à ces territoires de valoriser leur potentiel, implique également l'approfondissement d'un dialogue entre départements, régions mais aussi entre métropoles et territoires ruraux afin de valoriser leurs complémentarités par une clarification de leurs compétences respectives.

3.2 Des moyens pour agir : aller vers une vraie réforme fiscale.

Nous devons sortir de la situation d'impuissance budgétaire à laquelle la droite a conduit notre pays : quand la dette publique atteint 64 % du PIB, quand l'accroissement de la charge de la dette absorbe plus de la moitié des recettes fiscales nouvelles, quand notre déficit continue de se creuser pour atteindre 3 % cette année, reportant sur les générations futures le financement d'une part croissante de nos dépenses courantes, c'est la puissance publique qui est impuissante. Aujourd'hui, l'investissement public d'Etat est en panne. L'outil fiscal devra donc être utilisé pour favoriser une relance de l'investissement productif. De ce point de vue, la différenciation du taux de l'impôt sur les bénéficiaires en fonction du réinvestissement ou non de ces bénéficiaires est un impératif. De façon générale, la fiscalité des revenus et du capital devra être revue pour favoriser l'initiative au détriment de la rente.

Il faut avoir le courage de changer. Depuis six ans, la diminution du nombre de tranches de l'impôt sur le revenu, la création de 70 nouvelles niches fiscales, l'instauration du bouclier fiscal et la quasi suppression de toute imposition pour 95 % des successions, ont fini par coûter plus de 70 milliards d'euros par an aux finances publiques, soit une fois et demi le montant du déficit de l'Etat, sans servir la croissance.

Nous devons être clairs avec les Français et leur dire qu'il ne peut y avoir de diminution globale des prélèvements tant que les déficits perdurent. Dès lors, la vraie question est de savoir comment être plus juste dans la répartition :

Notre système fiscal doit redevenir plus progressif et plus juste : l'impôt sur le revenu ne représente en France que 17 % des recettes de l'Etat contre 53 % au Danemark et même 42 % aux Etats-Unis. Ce sont les impôts indirects qui financent les services collectifs alors que le poids de l'impôt sur le revenu est réduit. Les socialistes devront mener une réflexion sur le rapprochement entre impôt sur le revenu et la CSG, permettant d'alléger les prélèvements sur les catégories

moyennes. Progressivité et justice aussi dans la nécessaire réforme de la fiscalité locale, en particulier la taxe d'habitation, la prise en compte du revenu pour son calcul, permettant de diminuer la pression fiscale sur les plus modestes.

Il faudra aussi rééquilibrer la taxation du capital et du travail en faisant porter la taxation du capital non seulement sur les revenus annuels mais aussi, une fois par génération, sur le patrimoine pris dans son ensemble dans le cadre de droits de successions progressifs.

La suppression des avantages liés à certaines niches fiscales qui représentent actuellement 73 milliards d'euros (contre 50 en 2003) devra également être recherchée. Nous pensons d'une part qu'un taux maximal de réduction d'impôt lié à l'ensemble des mécanismes doit être fixé, d'autre part que ces incitations fiscales devraient être limitées à quelques priorités comme l'environnement, l'emploi, la culture et la famille.

Enfin, pour relancer le pouvoir d'achat, notamment des plus démunis, et en fonction des marges de manœuvres budgétaires, nous devons envisager **la baisse de la TVA sur de plus nombreux produits de première nécessité**.

La France vivant à crédit depuis des décennies, nous devons appliquer à l'Etat et à la sécurité sociale le même principe de bonne gestion qui prévaut déjà pour les collectivités locales : **l'emprunt ne doit servir qu'à financer les investissements**. Précisément, notre pays souffre d'un grave déficit d'investissements.

Deuxième partie

LA REPUBLIQUE AU CŒUR : DE NOUVELLES LIBERTES PUBLIQUES POUR UNE DEMOCRATIE MODERNE

L'émancipation de l'individu – de tous les individus – est toujours notre projet fondamental.

L'usage des libertés de chacun et de tous nécessite des institutions qui suscitent le respect. La République n'est pas qu'un héritage, elle est une promesse qu'il faut faire vivre, en approfondissant notre démocratie, en engageant une nouvelle étape de la décentralisation, en assumant la protection à laquelle chacun a droit, en donnant aux individus plus de responsabilités, en défendant avec force les valeurs laïques, en luttant contre les discriminations et les intolérances, en donnant plus largement à tous, les moyens de partager un patrimoine culturel commun.

1. Un pacte républicain refondé

1.1 Démocratiser nos institutions

La réforme constitutionnelle reste à faire. Avec raison, nous n'avons pas voté un projet insuffisant qui ne porte pas remède à la dérive autocratique et narcissique que connaissent nos institutions avec Nicolas Sarkozy et qui n'a pas d'autres limites que celles que les Français peuvent lui imposer.

L'essentiel des réformes que nous proposons consiste à renforcer le **rôle de l'Assemblée nationale**, dans ses pouvoirs d'initiative et de contrôle, à la rendre plus représentative de la diversité française en **instaurant une dose de proportionnelle dans le scrutin législatif, en réformant le Sénat afin que l'alternance soit possible, en limitant strictement le cumul des mandats**, mesure allant de pair avec un « statut de l' élu » complet, en **amenant le Parlement à désigner une majorité des membres du Conseil Constitutionnel**.

1.2 Promouvoir et défendre la laïcité

La laïcité n'est pas une simple valeur de référence. Elle est **une condition de notre « vivre ensemble » dans la République avec toutes nos différences**, qui ne sont pas seulement religieuses, mais relèvent aussi du genre, de l'âge, de la condition physique, et évidemment de la situation sociale.

Cela ne suffit d'ailleurs pas à définir la laïcité, car le communautarisme aussi « respecte » les différences, en les juxtaposant. C'est pourquoi **la laïcité demande qu'aucune de ces différences ne dicte sa loi aux autres, parce qu'au-dessus d'elles, il y a ce qui nous unit, la République et l'intérêt général**. La laïcité, dans son principe sépare les religions de l'Etat. Elle est aussi une protection pour la liberté de conscience de chacun d'entre nous, un rempart plus actuel que jamais contre les intégrismes de toute nature et autres fanatismes qui veulent imposer leur loi à l'ensemble de la société. La laïcité n'est ni positive ni négative. Elle est respectueuse de l'autre.

Voilà pourquoi les socialistes ne doivent pas seulement défendre la laïcité quand elle est menacée – et elle l'est aujourd'hui avec Nicolas Sarkozy – ils doivent la mettre au cœur de leur projet et la faire progresser dans la société.

1.3 Engager une nouvelle étape de la décentralisation

La décentralisation, acquis historique de la gauche, a été guidée par une aspiration profondément démocratique : rapprocher le pouvoir du citoyen et lui permettre d'élire ses représentants en charge d'assumer les compétences transférées de l'Etat au niveau local. Près de 25 ans plus tard, le bilan de cette réforme est clairement positif. Aujourd'hui 70 % des investissements publics français sont réalisés par les collectivités territoriales. Depuis 2002, la droite dévoie l'esprit de la décentralisation en se déchargeant sur les collectivités locales des missions qu'elle ne veut plus assumer, comme le RMI, en les appauvrissant et en réduisant leur autonomie.

Et pourtant, la décentralisation n'est pas une menace pour l'Etat mais **un instrument d'efficacité de la conduite des politiques publiques**. Cette question sera d'autant plus cruciale à l'avenir que nos responsabilités dans les régions, départements et communes, sont importantes. Les Français attendent de nous des politiques protectrices et novatrices qui conjuguent aide au développement économique, équité territoriale, politiques sociales, engagement européen et mondial, et qui illustrent notre ambition démocratique. Fort de l'expérience de ses milliers d'élus locaux qui innovent et restent en fidélité à leurs valeurs, **le Parti socialiste devra ainsi proposer une nouvelle étape de la décentralisation qui renforce les collectivités**. Il s'agit d'affirmer une conception de la France qui prenne véritablement en compte les initiatives des régions et des autres collectivités.

Cette **nouvelle étape de la décentralisation** doit s'organiser autour de plusieurs volontés :

Démocratiser pour favoriser la participation des citoyens par le regroupement des élections locales le même jour, l'harmonisation de la durée des mandats à 5 ans et des modes de scrutin, l'élection de représentants des intercommunalités au suffrage universel direct, la tenue de conférences citoyennes.

Clarifier les compétences entre les collectivités locales, élargir le droit à l'expérimentation, permettre d'user réellement de pouvoirs normatifs et garantir l'autonomie fiscale et financière des collectivités en leur accordant les moyens indispensables.

Partager pour que chaque collectivité dispose d'une ressource fiscale principale en relation avec la nature de ses compétences, pour limiter les écarts de richesse entre les territoires par une péréquation forte, pour réduire les injustices de la taxe d'habitation, en prenant en compte les revenus des contribuables, pour mutualiser davantage le produit de la taxe professionnelle à l'échelle des bassins d'emplois.

Proposer aux acteurs un nouveau contrat de gouvernance pour la vitalité de la démocratie, l'efficacité de l'action publique et la reconnaissance des citoyens. Cette démarche de concertation « globale » vaut évidemment pour chaque niveau de collectivité.

Une nouvelle répartition des compétences entre l'Etat et les collectivités permettra lisibilité et efficacité. C'est une évolution majeure, et elle est d'abord culturelle : le pouvoir, dans une démocratie du XXI^{ème} siècle, doit être partagé et davantage territorialisé.

Les socialistes doivent porter une attention toute particulière à la mise en œuvre d'une **nouvelle politique de solidarité entre les villes et dans les campagnes**.

1.4 Promouvoir les Outre-Mers

Les outre-mers sont une chance pour la République, alors que depuis trop longtemps ils sont hélas perçus comme une charge et vivent très mal les stigmatisations systématiques. Les départements d'Outre-Mer en tant que régions ultra-périphériques européennes, souffrent de handicaps structurels qui entravent leur compétitivité et exigent des moyens supplémentaires ainsi que des adaptations législatives jusqu'au terme de leur transition démographique.

Au nom de l'égalité réelle, nous nous engageons à renforcer la cohésion sociale et territoriale en maintenant un effort exceptionnel pour compenser leurs retards.

Le rayonnement des outre-mers dans leurs zones géographiques respectives ne se fera qu'à cette seule condition.

Cet investissement permettra à nos concitoyens d'outre-mer de participer au développement et au rayonnement de leurs zones géographiques. Par leur apport considérable à la diversité culturelle et à la biodiversité, par leur manière de vivre ce métissage au jour le jour, les territoires ultramarins participent à la grandeur de la France qu'ils contribuent à construire plus solidaire, plus diverse et plus poreuse au souffle du monde. Mais, les outre-mers accusent objectivement un retard de développement, connaissent le chômage de masse et souffrent plus qu'ailleurs des désengagements de l'Etat et de la politique de casse sociale pratiqués depuis 2002 dans notre pays.

Les socialistes sont les seuls à pouvoir engager une politique ambitieuse et durable d'investissements en faveur de l'éducation, de la formation et de la recherche, mais aussi en matière de grands équipements structurants. Cette politique, dont la grande ambition est fondamentalement l'égalité des chances, doit s'accompagner de moyens supplémentaires particuliers car chaque territoire est unique et appelle des solutions adaptées à ses spécificités. Une décentralisation approfondie peut être l'outil d'une action concertée de l'Etat avec des collectivités locales aux pouvoirs étendus, en s'appuyant dès aujourd'hui sur les possibilités offertes par la Constitution. Ainsi, les outre-mers pourront-ils s'affirmer comme des laboratoires du réformisme à la fois ambitieux et réaliste que les socialistes veulent pour la République.

2. La sécurité par la justice

La sécurité est une valeur républicaine : elle est un enjeu de cohésion sociale. Les socialistes devront affirmer avec clarté **qu'il n'y a en France pas une ville, un quartier, une cité où le droit de la République et les exigences de la justice sociale ne doivent s'appliquer.**

L'insécurité n'est pas une fatalité. A l'égard de la délinquance et du crime, il ne peut y avoir aucune indulgence, mais de la fermeté, et des sanctions proportionnées à la gravité dès le premier acte illégal. La rapidité de la réaction de la justice est une condition de l'efficacité surtout lorsqu'il s'agit des mineurs. Mais il ne suffit pas de réprimer ni de remplir toujours plus les prisons pour éradiquer la violence. Or que voyons-nous depuis six ans ?

L'agitation de Nicolas Sarkozy et l'inflation des lois ne peuvent cacher un échec cinglant : malgré 21 lois et décrets nouveaux sur la sécurité depuis 2002 les violences sur les personnes ont doublé, la récidive a augmenté de 60 % ! Regardons les choses en face : la droite a sacrifié les quartiers populaires en affaiblissant tous les piliers de leur sécurité (suppression des services publics, au premier rang desquels la police de proximité, disparition de postes d'éducateurs, baisse des crédits associatifs, entre autres).

Nous rétablirons une police de quartier et la doterons des moyens nécessaires à sa mission. Nous ne nous résignons pas à ce que dans certains quartiers de nos villes on ne voie plus jamais un policier, que des victimes d'agressions attendent en vain un secours parce que les voitures manquent !

Mais la sécurité ne dépend pas que de la police ou de la gendarmerie. Les élus, les associations, les services publics de l'Etat, au premier rang desquels la justice, l'école, les services sociaux doivent se regrouper sur des actions de prévention, et agir pour réinsérer les délinquants à leur sortie de prison. La police et la justice doivent disposer de locaux et de personnels pour mieux accueillir et accompagner les victimes.

La misère de la justice, l'état indigne de nos prisons, handicapent sévèrement l'efficacité de la lutte contre la délinquance et la récidive. La France est au 17^{ème} rang en Europe pour le nombre de magistrats par habitants. Il y a 65 000 détenus pour 50 000 places.

Rétablir un système judiciaire solide, sans lequel il n'est pas d'autorité possible, exige un renforcement des moyens du service public de la justice : recruter des magistrats, des greffiers, des éducateurs,

des travailleurs sociaux, s'engager à rémunérer correctement les avocats qui défendent les plus démunis, soutenir les associations d'accès au droit, et d'accompagnement des familles, accroître les centres pour mineurs, les maisons d'accueil pour les victimes de violences familiales, les maisons de la justice et du droit. Le coût de ces mesures pourra paraître élevé. Rappelons seulement que le total du budget de la Justice (tribunaux, prisons, services pour mineurs) est de 6 milliards d'euros par an, soit moins du dixième du coût annuel des niches fiscales. En outre, un pays où l'on attend pendant des mois, voire des années, qu'un jugement soit rendu, n'est pas vraiment un Etat de droit. La gauche devra veiller, par une politique ambitieuse de recrutements notamment, à ce que les délais de la justice soient raccourcis, et à ce que ses décisions soient appliquées.

Dans le même temps, les délits les moins graves restent souvent sans réelle sanction, avec un risque d'escalade dans la criminalité pour leurs auteurs. Les personnels de justice doivent avoir les moyens d'utiliser une large variété de peines adaptées aux situations individuelles : **aucun acte délictueux, quel que soit son degré de gravité, ne doit rester impuni.** Les travaux d'intérêt général, les peines alternatives à l'emprisonnement, doivent permettre à la société de signifier aux auteurs d'infractions sa réprobation, tout en leur offrant de réparer leur faute. La réparation, acte positif accompli en direction de la société, est en quelque sorte une première forme d'intégration.

Enfin, une police et une justice respectées, proche des citoyens, exige que l'on conjugue à tout moment efficacité et respect des droits fondamentaux. C'est pourquoi nous nous engageons, comme cela a été le cas sous le gouvernement Jospin, à ce qu'il n'y ait aucune intervention du pouvoir politique dans les affaires judiciaires individuelles et à renforcer considérablement les pouvoirs de la CNIL dans la confection et l'utilisation des fichiers nécessaires à l'activité de la police.

3. Défendre et étendre les libertés individuelles et les droits des Français

Le combat pour les libertés n'est jamais achevé. Il demande, d'abord, une grande vigilance par rapport aux atteintes que porte ce pouvoir autoritaire à des libertés, en matière de vie privée, d'indépendance de la justice, d'influence sur les médias. Note opposition doit être sur ces points, d'une totale fermeté. De nouvelles libertés sont également à conquérir.

3.1 Accorder le droit de vote aux étrangers aux élections locales. C'est un engagement ancien qu'il faut faire aboutir

3.2 Agir sans relâche pour l'égalité hommes femmes. L'égalité entre les sexes donne à toutes et à tous la liberté et l'autonomie qui sont au cœur de notre combat. Le dynamisme des femmes, leur entrée dans la vie professionnelle et sociale, leur plus grande, et réelle, autonomie masquent les profondes inégalités dont elles sont encore victimes. Les socialistes doivent se mobiliser pour y mettre fin.

Le constat est sans ambiguïté : la réussite scolaire des filles n'a cessé de croître, pourtant elles continuent à être sous employées, sous rémunérées et vivent une inadéquation entre leur qualification et les postes occupées. Les inégalités professionnelles et le noyau dur des écarts de salaires demeurent. Nous devons inciter

les entreprises, par tous les moyens, à mettre en œuvre les outils obligatoires qui favorisent la réduction des inégalités professionnelles. Les inégalités de salaires, (en 2008, le salaire des hommes est supérieur de 37% à celui des femmes), d'accès aux responsabilités dans les entreprises, les carrières discontinues, le temps partiel subi et le sous-emploi affectent durement les femmes qui représentent aujourd'hui en France 80% des travailleurs pauvres. La loi doit y remédier.

L'autre exigence pour sortir de cette situation d'injustice est la mise en place d'un véritable droit à la garde des enfants de 0 à 3 ans dont seulement 1/3 bénéficient, actuellement, d'un mode de garde adapté.

3.3 Accorder à tous les couples, qu'ils soient hétérosexuels ou homosexuels, le droit de se marier comme celui d'avoir des enfants. Il n'y a pas moins d'amour ni de respect d'autrui dans le nouvel état de la famille contemporaine. Et cette liberté nouvelle ne tolère aucune marchandisation du corps des femmes.

3.4 Faire avancer le droit à mourir dans la dignité. Ce n'est pas respecter la vie que d'exiger de ceux qui n'ont plus rien à attendre d'elle qu'ils la subissent contre leur gré. Une loi permettra aux médecins, dans les conditions strictes du respect de la volonté des patients et d'accompagnement, d'apporter une aide active aux personnes en phase terminale de maladie incurable ou placées dans un état de dépendance qu'elles estiment incompatible avec la dignité humaine.

Participer activement au débat sur les questions éthiques et juridiques soulevées par les avancées de la science et de technologie, dans la perspective de la tenue des Etats généraux de la bioéthique qui se tiendra dans le courant de l'année 2009. Tant que ces connaissances seront réservées aux spécialistes, le risque sera réel d'ajouter à la fracture sociale une fracture du savoir.

4. Une politique humaine et digne de l'immigration

Les socialistes doivent affirmer que la France est fière de son ouverture au monde et qu'ils assument l'immigration dans ses trois voies traditionnelles, l'asile, l'emploi, la famille. Ils doivent aussi reconnaître qu'au delà de la tradition de terre d'asile de la France, l'immigration peut être une chance pour notre pays et le continent européen. Qui ne voit qu'à l'avenir nous en aurons besoin pour relever le défi du vieillissement démographique ou répondre aux besoins de main d'œuvre de nos économies ?

La France, en concertation avec les pays européens, doit donc bâtir une politique d'immigration humaine et raisonnée sur trois piliers :

4.1 Un droit stable, lisible et reposant sur des critères d'accueil précis, qui offre aux immigrés présents et à venir une sécurité juridique, c'est-à-dire la garantie que leur statut ne changera pas, et qui apporte la certitude que l'immigration se développera dans un cadre légal. La lutte contre les filières d'immigration clandestine doit être menée avec fermeté. Pour autant nous ne voulons pas que la France vive à nouveau ces scènes si blessantes pour sa conscience et

qui, sous l'impulsion de Réseau Éducation Sans Frontière (RESF), ont largement mobilisé de nombreuses familles : des enfants arrachés de leur cour d'école, sous les yeux de leurs camarades ; un grand-père arrêté, pour être expulsé, à la porte du collège où il attendait son petit-fils. Nous affirmons que chacun, sur le territoire de la République, doit avoir le droit une à une vie familiale normale.

4.2 Une véritable stratégie d'intégration. Il faut créer un contrat d'accueil, comportant un suivi et un soutien effectif des migrants, qui créerait un lien plus étroit entre l'étranger en situation régulière et la communauté nationale qui, parce qu'elle ouvre des droits, doit voir ses valeurs respectées par tous. La maîtrise de la langue française et l'accès à la formation sont des priorités ainsi, nous le redisons, que le droit de vote des résidents étrangers aux élections locales. Pour rétablir l'État de droit, il nous faudra aussi engager une politique mesurée et maîtrisée de régularisations sur des critères justes et clairs.

4.3 La coopération. La France doit saisir la chance économique que représente l'immigration régulière. Aux antipodes de la rhétorique dégradante de « l'immigration choisie ou subie », on doit imaginer un partenariat équitable et respectueux entre pays d'accueil et pays d'émigration. La circulation des étudiants et des travailleurs, les échanges culturels et techniques peuvent être facilités, en veillant à ne pas favoriser la fuite des cerveaux, indispensables au développement. Au lieu de fixer des quotas d'immigration rigides, l'État peut faciliter le recrutement des étrangers sur les secteurs professionnels en tension, notamment avec l'institution de bureaux régionaux d'aide aux entreprises.

5. Contre la marchandisation de la culture et du sport

Sans art et création, une société perd son identité. Face à la marchandisation dominante, tout particulièrement à la concentration croissante dans les industries culturelles, la puissance publique doit être présente.

5.1 Nos priorités pour la politique culturelle

Le budget de l'État consacré à la culture est en berne, le spectacle vivant est en crise, la situation préoccupante des intermittents du spectacle et de l'audiovisuel n'est pas réglée, la mise sous tutelle de la télévision publique est programmée, l'éducation artistique et culturelle dans l'éducation est négligée. Tout cela au moment où le Ministère de la culture perd son rang et que le maître mot de Nicolas Sarkozy est « rentabilité ». Un pays qui néglige sa création se condamne à perdre son identité.

C'est pourquoi, nous pensons que la politique culturelle devrait faire sienne les cinq priorités suivantes :

l'éducation artistique, d'abord, nécessité absolue pour favoriser la formation de citoyens libres dans leurs jugements et leurs choix. En commençant par le rétablissement de la généralisation de l'éducation artistique à l'école décidée en 2000 et abandonnée depuis. Nous devons proposer un nouveau plan en sa faveur associant étroitement la communauté scolaire et les institutions culturelles ;

l'emploi culturel, pour améliorer les statuts des professionnels et soutenir les pratiques amateurs. Ces dernières doivent être valorisées et encouragées en facilitant leur activité par exemple par la mise à disposition de lieux de répétition et de création ;

un nouveau modèle de rémunération des auteurs et des artistes, respectant les principes des droits d'auteur, pour amener les acteurs de l'Internet et de la téléphonie mobile à financer des créations culturelles ;

la clarification du cadre de la décentralisation culturelle, alors que les collectivités assument déjà les deux tiers du financement public et que leurs sont transférées régulièrement des compétences sans accompagnement financier.

5.2 Une politique pour des médias de qualité, garantissant le pluralisme et la diversité

La grande concentration des groupes à l'échelle mondiale est un danger. La droite, avec Nicolas Sarkozy, pour l'essentiel, ne fait que favoriser l'emprise des proches du pouvoir. Elle ne prend pas la mesure des enjeux démocratiques, économiques et culturels, de la révolution numérique en cours, qui génère une multiplication des supports de diffusion, une diversification des usages et de nouvelles possibilités d'interactivité. Nous devons donc nous battre pour :

un audiovisuel public fort pour une télévision de qualité, disposant d'un financement réel et pérenne, et d'une nouvelle gouvernance, parties intégrantes de son indépendance ;

la garantie du pluralisme et de la diversité, par le renforcement des règles anti-concentration et la réforme du CSA, par le développement des médias associatifs et coopératifs à l'échelon local et régional, par le respect des droits des journalistes et des salariés des médias ;

le soutien de la création, et de l'emploi, en favorisant le développement d'une puissante industrie de programmes, tout en encourageant plus qu'aujourd'hui les initiatives locales et régionales et les projets innovants que génèrent les évolutions technologiques.

5.3 Une politique sportive pour l'épanouissement individuel et les valeurs collectives

La pratique sportive doit être favorisée et popularisée. C'est un enjeu culturel, social, économique et de santé publique qu'il nous faut décliner autour de trois priorités :

l'élaboration des contrats de plan sportifs, entre l'État et les collectivités territoriales, les fédérations sportives et le Comité national olympique pour diffuser la pratique du sport dans toutes les catégories de la population, aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain ;

le soutien du sport scolaire et universitaire, avec une attention particulière pour les personnes en situation de handicaps ;

l'aide aux sportifs de haut niveau, dans leur formation et leur reconversion professionnelle.

Troisième partie

SOCIALISTES, EUROPEENS, INTERNATIONALISTES

Le monde subit une crise multiple et globale. La crise est financière, avec les pertes colossales et maintenant la faillite des banques atteintes par l'effondrement des « subprimes ». Elle est **monétaire**, avec les mouvements erratiques de l'euro et du dollar. Elle est **économique**, avec le ralentissement de la croissance dans les pays émergents, l'entrée en récession des États-Unis et d'une partie de l'Europe. Elle est **énergétique**, avec la multiplication par 5 du prix du pétrole en

5 ans. Elle est **immobilière**, avec le resserrement des crédits. Elle est **boursière**, car sur ce marché se répercute la déstabilisation de l'ensemble. Elle est **alimentaire**, avec la hausse des cours des matières premières qui provoque famine dans les pays pauvres, vie chère partout. Plus grave encore, parce que la survie de la planète est en jeu, elle est **écologique**, avec le réchauffement du climat et la pénurie d'eau, la fonte des banquises et la montée du niveau des mers.

À la crise du capitalisme s'ajoute l'instabilité politique. L'intervention américaine en Irak a démultiplié des tensions déjà très vives et alimenté dans toute la région le terreau, déjà fertile, du fondamentalisme et du terrorisme. Les désordres s'enchaînent : la reconnaissance de l'indépendance du Kosovo réveille les revendications indépendantistes dans le Caucase ; le droit international est piétiné en toute impunité en Chine où les opposants et les Tibétains sont violemment réprimés.

Nous avons un besoin urgent d'un nouvel ordre international. Nous, socialistes, avons une immense responsabilité : faire en sorte que ce nouvel ordre soit fondé sur le respect du droit, sur des valeurs de solidarité à l'échelle de la planète et qu'il s'incarne dans des institutions internationales régulatrices aux responsabilités clairement définies et respectées.

1. Européens

Nous n'y arriverons pas seuls. En 1984, déjà, devant le Parlement Européen, François Mitterrand nous alertait : « Chacun d'entre nos peuples, aussi riche que soit son passé, aussi ferme que soit sa volonté de vivre, ne peut, seul, peser du poids qu'il convient sur le présent et l'avenir des hommes sur la Terre. Ensemble, nous le pourrons. Mais nous sommes dans une phase où le destin hésite encore. »

Nous avons besoin, avec la gauche européenne, d'une Europe forte. Or, notre Europe est en crise. Cette crise est grave parce qu'elle provient d'un écart grandissant entre les citoyens et l'Union européenne.

Dans la seconde moitié du **xx^{ème}** siècle, l'Europe a magnifiquement réussi à imposer la paix et à propager la démocratie. Dirigée, depuis des années, par une majorité conservatrice, elle ne sait plus répondre aujourd'hui aux attentes des Européens. L'Union n'apporte pas de solutions aux problèmes quotidiens, et parfois même elle paraît les aggraver. L'absence d'anticipation et de réactions aux chocs subis par les pêcheurs et les victimes des délocalisations est révélatrice. L'Union Européenne manque aussi d'une base populaire car elle ne défend pas suffisamment les intérêts des travailleurs. Vingt ans après le lancement d'Erasmus, elle n'offre plus aux jeunes de projets nouveaux pour faire de l'Europe l'espace naturel de leur vie. Disons le clairement, pour beaucoup de citoyens, malgré tous les acquis et les progrès qu'elle a permis, l'Europe se vide progressivement de son sens.

Certes, l'euro amortit le contrecoup des crises internationales : hausse du prix du pétrole, crises monétaires. Il nous évite des dévaluations, donc une dévalorisation du pouvoir d'achat pour les produits importés. **L'Union monétaire est une protection, mais elle ne suffit pas car, contrairement à ce que prévoit le Traité d'Union Européenne, l'Union monétaire ne s'est pas accompagnée d'une Union économique.** Les gouvernements de la zone euro n'ont pas assumé les responsabilités que le traité leur conférait : fixation, sur

proposition de la Commission, des objectifs de croissance par le Conseil des chefs d'Etat et de Gouvernement; harmonisation fiscale et politique de change de l'euro par rapport au dollar, par l'Eurogroupe ; investissements dans les grands réseaux transeuropéens; harmonisation des politiques sociales et financement de la solidarité entre les pays les plus riches et les moins développés. Cette politique, déjà préconisée par Jacques Delors en 1993 dans son Livre Blanc sur « la croissance, l'emploi et la compétitivité », est restée lettre morte. Aucune stratégie coopérative analogue à celle qui avait été mise en oeuvre après l'adhésion de l'Espagne et du Portugal, et qui avait tiré vers le haut les performances sociales de ces pays (ainsi que de l'Irlande et la Grèce), n'a été mise en oeuvre pour le dernier élargissement alors même que les dix nouveaux membres d'Europe centrale et orientale étaient plus peuplés et beaucoup moins développés. Résultat: ces pays ont logiquement joué leur propre carte, celle des bas salaires et du dumping fiscal.

Cette concurrence entre États membres de l'Union par les systèmes sociaux et fiscaux est mortifère pour l'Europe. Si elle perdure, l'Union européenne restera durablement une simple zone de libre échange concurrentiel unifiée simplement par une monnaie unique. Elle perdra toute crédibilité vis à vis de ses citoyens et ne pèsera pas lourd dans le monde.

Ne nous trompons donc pas de stratégie. Il ne faut pas affaiblir l'Union monétaire. Mais il faut, enfin, construire l'Union économique pour tirer vers le haut l'emploi, la croissance, la compétitivité, et dégager des marges de manoeuvre pour le progrès social. Nous devons le faire en resserrant nos liens avec les fédérations syndicales européennes, la Confédération Européenne des Syndicats, et la Confédération Syndicale Internationale.

Et il faut que l'Europe acquière enfin une véritable identité politique. Cela passe par le renforcement des pouvoirs du Parlement européen, qui devra voter la totalité du budget, par la transformation des directives en projets de loi, et par la responsabilité de la Commission devant les députés européens.

Nous voulons que le projet socialiste européen marque la volonté d'armer les Européens pour être forts dans la mondialisation.

A cette fin, nous proposons que, lors des prochaines élections au Parlement Européen en 2009, les socialistes européens se battent autour d'un socle programmatique commun comportant des propositions de mise en oeuvre d'instruments de régulation économique et environnementale au plan international, d'avancées significatives sur l'harmonisation fiscale et sociale de l'Union, et de relance de projets concrets :

- création d'un pôle de **régulation mondiale des marchés financiers** pour avancer, au plan européen, sur des réformes permettant de prévenir et de maîtriser les crises financières : réforme des agences de notation, obligation d'une information détaillée pour les épargnants sur les risques encourus, instauration d'un régime de responsabilité pour les acteurs du secteur financier, modification des normes comptables des entreprises, durcissement des dispositifs prudentiels des banques, contrôle et réglementation accrues des fonds spéculatifs, intensification du combat pour la transparence des actuels paradis fiscaux et contre l'argent sale qui finance tous les crimes internationaux, de la traite des êtres humains au trafic de drogue et au terrorisme.

- création d'une **Organisation mondiale de l'Environnement**, prônée dès 2001 par Lionel Jospin, qui pourrait être préfigurée par une agence européenne du même type.
- création d'un **Conseil de sécurité économique, écologique et social mondial** ou à défaut, extension des compétences du Conseil économique et social de l'ONU qui pourrait devenir un lieu d'harmonisation des grandes décisions en matière de régulation économique, de droit du travail et d'environnement.
- intégration par l'OMC de **normes sociales et écologiques internationales contraignantes**.
- **protocole social** garantissant qu'aucune directive ne peut servir à abaisser le niveau des droits sociaux dans un État membre.
- **salaire minimum européen**, différent selon le niveau de développement, et fixé selon les procédures propres à chaque État membre (loi, conventions collectives nationales ou locales), sur la base de critères européens.
- **directive cadre** protégeant la spécificité des services publics.
- **budget de l'Union Européenne** porté à 1,5% du PIB des États membres.
- **possibilité pour l'Union européenne d'emprunter pour financer notamment les grandes infra-structures**, au-delà de l'action de la Banque européenne d'investissement.
- **nouvel Erasmus** qui permette aux jeunes de l'enseignement professionnel d'effectuer une partie de leur formation en alternance dans un autre pays européenne
- construction d'une **communauté européenne de l'énergie** pour coordonner les investissements dans les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique, lutter contre le réchauffement climatique et parler d'une seule voix avec les pays producteurs.
- **protection des intérêts économiques fondamentaux de l'Union** en se dotant des instruments juridiques nécessaires.
- **réussite de l'Union Méditerranéenne**. Ensemble, l'Europe et le Sud de la Méditerranée doivent relever le défi du développement durable, de la maîtrise des mouvements de population, de la crise alimentaire, du réchauffement climatique, des extrémismes et de la sécurité. L'avenir de l'Union Méditerranéenne se joue ainsi sur deux tableaux: celui des projets concrets pour répondre aux besoins quotidiens des populations, celui des perspectives politiques pour construire un avenir commun.

2. Internationalistes :

La politique étrangère de Nicolas Sarkozy lui a permis, en apparence, de remporter quelques succès. Mais à quel prix ? Tisser des liens avec des dictateurs engagés depuis toujours dans un combat de haine et de ressentiment dont le principe, si l'on ose dire, s'exprime simplement : la lutte contre les démocraties. Dérouler le tapis rouge pour Kadhafi, inviter Assad à Paris le 14 juillet. Tout cela porte atteinte à l'honneur de la France. Et pourquoi s'humilier ainsi devant les ennemis de la liberté ? La realpolitik l'aurait-elle à ce point emporté sur

toute autre considération ? **Une politique étrangère doit être autant guidée par des valeurs et l'intérêt des peuples que par la prise en compte des réalités géopolitiques.** Nos valeurs, disons-le, sont aux antipodes du discours de Dakar, et de ses relents colonialistes.

Dans ce monde global et instable, **la France doit garder son autonomie de choix et peser de toutes ses forces pour que l'Union Européenne joue un rôle de régulateur mondial**, au sein d'un système multilatéral profondément rénové. Le rapprochement de Nicolas Sarkozy avec George Bush est non seulement absurde au moment où le peuple américain s'en éloigne, il est dangereux lorsqu'il témoigne de la volonté du chef de l'Etat d'aligner la France et l'Union européenne sur les Etats-Unis.

Répétons le : **Nous devons rester fidèles à des alliances** qui ont été scellées dans la lutte commune contre l'oppression nazie, et que les défis nouveaux de l'époque continuent de justifier : au-delà des désaccords, les Etats-Unis d'Amérique sont un peuple ami, allié, auquel nous lie une solidarité fondée sur une histoire et des valeurs communes. Mais si nous sommes alliés, nous n'avons pas à être alignés.

C'est pourquoi nous dénonçons la volonté de Nicolas Sarkozy de ré-intégrer totalement la France au commandement intégré de l'OTAN : ce choix, qui n'avait jamais été annoncé aux Français avant son élection, entre en contradiction avec l'ambition d'une vraie défense européenne. De même, nous refusons un élargissement de l'OTAN à la Géorgie et l'Ukraine conçu dans une confrontation avec la Russie. Nous voulons une politique de l'Union européenne à l'égard de la Russie qui soit ferme sur le respect du droit international et propose, en même temps, une stratégie de coopération économique et politique fondée sur un équilibre de leurs intérêts respectifs.

Parmi les défis majeurs auxquels le monde est confronté, il y a le terrorisme. Cette passion de la mort, qui met le suicide au service du meurtre, est une menace vitale pour tous les hommes libres. Ce n'est pas une « guerre des civilisations », c'est un combat pour toutes les civilisations, dans leur diversité et dans leur dignité. La France devra être déterminée à prendre toute sa part dans la lutte contre le terrorisme, partout où sa présence a un sens et une portée. C'est le cas en Afghanistan, où les troupes françaises ont été missionnées au lendemain des attentats du 11 septembre 2001, pour participer, dans le cadre d'un mandat de l'ONU, à la lutte internationale contre Al Qaida. Sept ans plus tard, cet enjeu particulièrement grave, et aggravé par la perte de dix de nos soldats, mérite mieux que la confusion et la précipitation entretenues par le Président de la République. Il faut maintenant répondre à une question simple : où est la fin de cette bataille ? Dans les deux sens du mot « fin » : la limite et la visée. Nous ne pouvons pas prétendre occuper durablement l'Afghanistan, et nous devons aider à l'affirmation d'un gouvernement afghan autonome : les élections afghanes de 2009 sont à cet égard une échéance importante. La lutte doit se poursuivre jusqu'à la défaite des talibans, mais elle manquera sa cible tant que nous écarterons deux impératifs majeurs : le premier est d'accroître notre niveau d'exigence à l'égard des Afghans dans le combat contre la corruption et le trafic de drogue ; le second est de mettre le Pakistan devant ses responsabilités, pour qu'il ne devienne pas irréversiblement la base arrière du terrorisme mondialisé.

Nous devons aussi nous opposer à ce que l'Iran possède l'arme nucléaire. Au nom de la paix et de la liberté des peuples, nous, socialistes, **devons faire entendre notre voix sur le conflit israélo-palestinien**, autour d'une idée simple : la coexistence de deux Etats souverains vivant

dans la sécurité. L'Etat d'Israël, avec lequel nous partageons les valeurs de la démocratie, a été créé au nom du droit inaliénable des peuples à disposer d'eux-mêmes. C'est au nom de ce même droit que nous appelons de nos vœux la création rapide d'un Etat palestinien viable.

Le monde a changé. Il comprend maintenant plusieurs superpuissances. Pour peser sur son avenir et pour acquérir une influence sur le cours des choses, il est nécessaire d'avoir d'autres interlocuteurs – notamment l'Inde, qui est la plus grande démocratie du monde, la Chine ou le Brésil, qui doivent devenir des partenaires privilégiés. **Avec l'Afrique, qui fut le continent sinistré du XXème siècle et de la colonisation, nous devons inventer de nouveaux modèles de partenariat, fondés sur le co-développement, des transferts de savoir faire ainsi qu'un essor économique partagé.**

Dans un monde coupé entre un nord qui ne sait plus répartir ses richesses et « des » sud confrontés à la pauvreté et aux nouvelles menaces environnementales, cette diplomatie de progrès, qui associe les collectivités locales et les ONG, devra faire vivre une solidarité active, concilier respect, exigence et efficacité, en contribuant au développement social, économique, mais aussi démocratique de nos partenaires.

Quatrième partie

SOCIALISTES AU XXI^{ème} SIECLE : DEFINIR UNE STRATEGIE, CHANGER LE PARTI SOCIALISTE

Que voulons-nous ?

Réussir un grand congrès socialiste, parce que nous ne pouvons plus retarder le moment de choisir : une identité attractive et crédible, une orientation cohérente et efficace, une stratégie claire pour toute la gauche, un fonctionnement profondément rénové, une direction collective clairement mandatée.

Que faut-il pour y parvenir ?

Des idées, bien sûr. Mais tout autant de la sincérité.

Ce grand congrès de Reims, nous le devons aux militants. Ils sont le Parti socialiste et ils ne ménagent pas leur temps ni leurs efforts bénévoles pour le faire gagner. Ils savent bien que notre parti est notre seul outil, notre unique légitimité, notre seule force d'intervention pour changer le cours des choses dans notre pays. Et si beaucoup de socialistes sont inquiets, parfois lassés, à l'aube de notre congrès, c'est parce qu'ils ne veulent surtout pas voir se perpétuer ce qui a abîmé notre force et notre fonctionnement ces dernières années. **Il y a urgence à mettre un terme aux dérives vers l'hyper-personnalisation, vers une « présidentialisation » rampante de nos modes de fonctionnement,** vers la transformation des courants d'idées – qui ont fait la richesse intellectuelle, collective et démocratique du parti socialiste, et qui ont contribué à le faire gagner en 1981, 1988 et 1997 – en clubs de supporters. **Les militants veulent aller de l'avant. Ils veulent innover. Ils veulent choisir en toute liberté. Ils ne sont pas idolâtres, ni serviles.**

C'est la première fois, depuis le congrès d'Epainay, qu'ils auront à dé-

finir, d'un même mouvement, une orientation, un projet, une stratégie politique – d'alliances en particulier – une direction et à choisir un leader de parti. Après les années éprouvantes et contrastées que nous venons de vivre, où nous avons, certes, réussi malgré toutes les épreuves à remporter de magnifiques victoires locales, reconnaissons que **l'étape que nous devons franchir ne s'accommode ni de combinaisons ni de conservatisme.** Elle implique de travailler ensemble pour changer vraiment. En novembre 2008, le choix à faire est global.

Mais ce grand congrès socialiste, nous le devons tout autant à notre pays, aux millions de Français qui souffrent de la politique de la droite, et qui espèrent nous voir réussir l'élaboration d'un projet alternatif. **Car ce qu'il y a de plus décisif dans notre rendez-vous de Reims en novembre prochain, c'est de faire la démonstration de notre capacité à être créatifs, crédibles, efficaces, rassembleurs.** Après notre congrès de novembre 2008, il restera encore plus de trois années à la présidence de Nicolas Sarkozy. Trois années, ce ne sera pas trop pour confronter nos choix au réel, pour mobiliser la gauche et les forces sociales, pour remettre le Parti socialiste en ordre de marche. Est-il concevable de geler les années 2008/2012 en entretenant la confusion sur notre orientation ou en nommant une direction et un premier secrétaire de transition et d'attente ? Ce serait non seulement le quatrième échec assuré aux élections de 2012, mais la désaffection massive et durable de l'électorat de gauche pour des années encore.

1. Affirmer clairement et assumer notre identité

Nous devons affirmer ce que nous sommes, sans complexe, avec la volonté de créer un rapport de forces politique et d'incarner, le moment venu, une gauche qui crée vraiment du progrès social, de la liberté et de l'émancipation.

Le congrès de Reims doit impérativement être l'occasion de clarifier le projet politique que nous portons et le rôle que nous nous assignons. L'enjeu du maintien de l'unité ne nous a pas permis de le faire lors du précédent congrès du Mans. Cela a pesé pour l'élection présidentielle. Les conditions nouvelles de la confrontation politique avec Nicolas Sarkozy et l'UMP rendent cette exigence incontournable.

Nous sommes à un tournant de même ampleur qu'au moment du congrès fondateur d'Epainay en Juin 1971. La force de propulsion du « cycle d'Epainay » est aujourd'hui certes épuisée. Mais c'est elle qui nous a permis de gagner et même si les autres composantes de la gauche et des Verts se sont affaiblies électoralement, rompre avec la stratégie de rassemblement à gauche serait une décision lourde de conséquences.

Pour qu'elle soit de nouveau gagnante, elle exige un Parti socialiste fort, qui se dote d'un projet convaincant et applicable, qui offre aux Français une image claire, qui sait s'unir quelles que soient les circonstances, qui ne se résigne pas à n'être qu'une force morcelée à vocation locale, comme au temps de la SFIO avant Epainay mais qui au contraire se comporte comme une force nationale cohérente, capable d'être de nouveau décisive.

Assumons vraiment ce que nous avons inscrit dans notre Déclaration de principes.

Assumons notre réformisme et démontrons, comme nous le faisons localement, qu'il est le chemin le plus efficace pour répondre à la souffrance sociale qui monte dans notre pays, pour faire reculer les inégalités et toutes les discriminations.

Assumons notre internationalisme et notre choix fondamental européen en travaillant réellement à des convergences dans la gauche européenne et dans l'Internationale socialiste.

Assumons notre volonté de disputer farouchement à la droite et à tous les conservateurs de l'ordre établi les valeurs de liberté et d'émancipation humaine, tant elles sont consubstantielles à notre idéal de justice et de progrès.

Assumons enfin, notre position pleinement écologiste. L'avenir de la planète, les enjeux climatiques, énergétiques, l'accès aux besoins fondamentaux ne sont pas des problèmes passagers que nous pourrions rituellement traiter à la fin de nos motions de congrès. Ils constituent désormais l'un des fils rouges de toutes nos politiques publiques et de nos choix économiques, sociaux et internationaux.

2. Le Parti socialiste, parti de militants

La reconstitution d'une force de travail collectif qui hisse le Parti socialiste à la hauteur de ses nouvelles responsabilités sera une question essentielle que le congrès devra trancher. La multitude d'individualités brillantes qui forment le parti socialiste devrait être conquérante pour l'espoir que nous représentons collectivement. Les initiatives d'extériorisation et de contournement des lieux de débat et de décision communs, qui se sont dangereusement développées, notamment pendant et après l'élection présidentielle, doivent prendre fin.

L'urgence est de redynamiser un parti de militants, de retrouver le goût et la pratique du travail collectif, de l'activité sur le terrain, de la production intellectuelle et du respect des décisions prises. La préparation du congrès de Reims doit en être l'occasion.

Que de progrès à accomplir, à tous les niveaux de notre vie collective et que d'innovations à engager !

Il s'agit d'abord de respecter et de revaloriser le travail et le rôle des adhérents socialistes. Ils veulent prendre toute leur place dans la réflexion, dans la décision, dans l'action ; ils veulent être utiles. Rendre toute leur importance au travail des sections, organiser de manière vivante l'accueil des nouveaux adhérents, organiser des réseaux thé-

matiques de travail où les adhérents peuvent croiser leurs propositions en fonction de leurs choix, prendre en compte dans la vie de notre parti la décentralisation par l'organisation de vraies structures régionales. Nous devons être inventifs, innovants, pour que la somme des talents de notre Parti soit réellement utile à la France. Nous devons accorder en particulier une place essentielle à la formation, qui joue, dans la vie de tout militant, un rôle clef.

Nous devons aussi prendre l'engagement que la démocratie interne ne constituera plus un concept théorique, voire facultatif : **lorsque les militants sont appelés à s'exprimer, leur décision doit s'imposer, légitimement, à l'ensemble de notre famille.** Quelle crédibilité peut-on revendiquer quand s'affichent au grand jour des comportements individuels qui s'exonèrent d'un choix majoritaire pourtant clair et assument de porter publiquement une position désavouée par le suffrage interne ?

Il s'agit ensuite de **faire toute leur place aux élus et aux territoires.** Ils sont en première ligne pour faire face aux coups portés par la droite, pour déployer des politiques innovantes, pour la dynamique économique de nos territoires, pour maintenir les services publics et la cohésion sociale, pour faire vivre la démocratie de proximité. Ils ont démontré leur crédibilité lors des récentes victoires de la gauche aux élections locales. Ils sont une ressource essentielle pour porter notre projet.

Il s'agit encore d'accorder toute son importance au travail intellectuel et culturel du Parti socialiste. La force historique du PS est d'être **bien plus qu'une force électorale. C'est une puissance intellectuelle collective, un acteur idéologique et culturel.** Jamais le PS ne s'est aussi bien porté que lorsqu'il a su nouer des rapports d'échanges et de travail avec des forces sociales, intellectuelles, jeunes, qui veulent un cadre pour réfléchir et travailler à l'alternance. Nous avons énormément perdu en la matière. Des cadres nouveaux de travail devront être imaginés pour faire du Parti socialiste un créateur d'idées qui irriguent la société française, qui se diffusent dans le monde, en donnant également une tout autre ampleur à nos organismes de travail scientifique, à nos publications, à leur ouverture aux forces sociales, scientifiques, culturelles, artistiques, à leurs relations internationales, à des moyens modernes de communication.

Il s'agit également de **renforcer nos liens**, libres et respectueux de leur indépendance, **avec les forces syndicales et associatives.**

Il faudra pour cela faire vivre et travailler l'ensemble de nos instances de délibération et de décision. On ne peut pas revendiquer légitimement la revalorisation et la démocratisation du Parlement national et laisser s'affaiblir à ce point notre Conseil national. Refaisons-en d'urgence le lieu majeur d'élaboration, de débat et de décision. Redonnons au secrétariat national, resserré en nombre et effectivement paritaire, sa fonction de coordination, de mise en œuvre cohérente et d'exécution.

Un programme de travail

Concrètement, nous proposons un programme de travail efficace et mobilisateur :

– Faire vivre notre déclaration de principes

- Par un travail de formation soutenu des militants sur l'identité du Parti socialiste du 21^{ème} siècle, son histoire, ses valeurs, en ayant recours aux moyens modernes de communication (Internet, CD Rom diffusés largement). Nous organiserons par exemple des Universités thématiques régionales en y associant les forces vives de la société.
- Par une politique d'accueil systématique des nouveaux adhérents,
- Par l'organisation décentralisée, sur le terrain, de débats et de travaux de recherche sur la social-démocratie en France et en Europe, sur son histoire, ses stratégies, ses projets. La Fondation Jean Jaurès, l'OURS, l'Université permanente du PS, le PSE, l'Internationale socialiste et les divers « think tanks » seront sollicités.
- Par le dialogue systématique, franc et respectueux avec l'ensembles des forces vives : sociales, économiques, culturelles, associatives, d'éducation populaire, médiatiques, pour confronter les points de vue et enrichir notre projet de la connaissance et de la culture qu'elles ont de la réalité et de la complexité de notre société. Le Comité économique, social et culturel du PS sera réactivé et réorganisé, ses travaux largement diffusés, ses avis débattus dans nos instances.

– Préparer notre projet, de manière ouverte et décentralisée

Les orientations de fond arrêtées par le congrès de Reims donneront lieu à un travail méthodique de préparation de notre projet sur chacun des thèmes. Conclue à chaque étape par des **Conventions dans lesquelles les militants seront totalement impliqués et qui trancheront par des votes**. Cette préparation s'articulera autour d'initiatives ouvertes, sur le terrain, de débats interactifs, de publications, de confrontations entre acteurs et spécialistes, de rencontres internationales.

Le Conseil national arrêtera le nombre de Conventions et les autres initiatives de travail collectif, mais d'ores et déjà nous proposons les thèmes de travail suivants :

- Une Europe plus unie, plus protectrice de ses citoyens et plus influente dans le monde.
- Quel modèle de développement pour une croissance durable, forte et solidaire ?
- Comment avancer vers l'égalité réelle des chances et l'émancipation de chaque individu ?
- Liberté, droits et devoirs dans la République
- Etat, services publics et décentralisation
- Les socialistes au service d'un monde plus équilibré et plus juste
- Présidentielle de 2012 : une convention sera organisée pour fixer les modalités de désignation du candidat socialiste avec l'objectif de créer une dynamique populaire à gauche et de ne pas dessaisir les militants socialistes de leur choix.

– Préparer les échéances

- Européennes de Juin 2009 : dès le lendemain du congrès, nous engagerons le travail de préparation de notre plate-forme, en nous appuyant sur le travail du groupe socialiste au Parlement européen. Nous proposerons l'élaboration d'un projet commun à l'ensemble du PSE et des initiatives communes.
- Régionales de Mars 2010 et cantonales de Mars 2011 : nous organiserons au 2^{ème} semestre 2009 la mise en valeur du bilan des Régions et des Départements dirigés par la gauche et des conséquences de la politique de la droite sur les territoires. Nous élaborerons notre projet pour une nouvelle étape de la décentralisation, de la solidarité territoriale et pour une réforme efficace du financement et de la fiscalité.

– Remettre le Parti socialiste en ordre de marche

Le Conseil national sera de nouveau le lieu privilégié de débat et de décision des orientations stratégiques. Le secrétariat national sera réorganisé et les commissions de travail revitalisées (au national comme dans les fédérations). Les fédérations seront systématiquement rencontrées, sur place, pour examiner les initiatives de déploiement et de création de sections, de campagnes d'adhésions, d'initiatives d'actions, d'organisation de débats sur le projet socialiste. Nous favoriserons l'organisation régionale du Parti socialiste en profitant de la préparation programmatique des élections régionales. Nous valoriserons le rôle des élus et leur organisation au sein de la FNESR et de ses unions décentralisées.

– Rassembler la gauche

Des perspectives nouvelles se dessinent pour que les forces de la gauche de gouvernement engagent dès maintenant le travail d'élaboration d'un Contrat de majorité pour gagner en 2012 et pour gouverner ensemble. Une structure permanente de travail et d'initiatives, associant étroitement les groupes parlementaires, sera mise en place pour préparer des « Forums de l'Unité et du changement » dans les départements qui déboucheront sur des Assises de la gauche et de l'écologie.

3. Clarifier notre stratégie politique et d'alliances

Nous voulons exprimer avec clarté notre conviction sur cette question centrale qui touche à la crédibilité de notre identité et à la sincérité de notre démarche politique aux yeux des citoyens. Le Parti socialiste est désormais la seule force politique à gauche qui puisse créer une dynamique de changement et opérer un rassemblement majoritaire pour conquérir le pouvoir. Il n'est pas pour autant en situation d'hégémonie politique et idéologique et il ne le revendique pas. La société française est heureusement traversée par des courants politiques progressistes qui ont leurs identités et leurs spécificités.

Ce qui manque à la gauche française, c'est l'affirmation d'une identité claire : nous proposons celle d'une gauche résolument réformiste, écologiste et efficace. Nous ne croyons pas pertinent de revenir aux structures de type FGDS qui avaient leur utilité avant l'unification socialiste d'Épinay mais qui ne correspondent pas aux exigences d'aujourd'hui. Nous n'y croyons pas parce que ces suggestions qui visent sans doute à pallier la carence électorale de nos partenaires traditionnels, présentent l'énorme défaut d'entraver le travail prioritaire que nous avons à accomplir : nous donner de la force et de l'efficacité à nous-mêmes et porter notre assise électorale bien au-delà – et durablement – des 25% que nous réalisons dans les élections nationales.

L'essentiel est de concentrer nos efforts sur la construction de nos propres forces pour aimer des alliances autour de choix politiques et idéologiques clairs. Et faire ainsi aboutir le projet d'un PS solide et solidaire.

Ce parti renforcé, c'est notre outil pour l'alternance; c'est une voie plus sûre vers le succès collectif de la gauche que les assemblages artificiels d'organisations juxtaposant leurs incertitudes. Construisons-le ; là est l'essentiel.

Les alliances sont indispensables. Plus encore qu'un moyen, elles sont un élément d'identification de notre orientation politique et de notre stratégie de conquête du pouvoir. Elles doivent être à gauche avec tous ceux qui veulent participer à la construction de majorités nationales et locales pour gouverner ensemble et pour réaliser les changements nécessaires.

Pour les solidifier à tous les niveaux, du local au national, nous devons proposer à nos partenaires verts, communistes, radicaux de gauche, républicains, des formes permanentes de coordination et d'actions communes.

Quant au centre, constatons lucidement qu'il n'est pas à gauche... En l'état actuel des choses, le MODEM et son leader ont les yeux rivés sur 2012, misant sur l'échec de Nicolas Sarkozy et sur le nôtre. La question n'est pas ici de porter jugement sur les circonstances électorales locales qui ont amené des camarades à conclure des accords municipaux avec ce parti. Mais une circonstance ne fait pas une stratégie d'ensemble. Et nous ne serons intelligibles et crédibles que si nous fondons notre stratégie sur la clarté des engagements et sur la cohérence des convictions. Les seules frontières du rassemblement que nous voulons construire sont entre ceux qui veulent y participer et ceux qui se réfugient dans la contestation ou dans le refus du dialogue entre la gauche et la droite.

Croyons en nous-mêmes, en nos capacités, travaillons, rassemblons des forces et il reviendra alors à celles et à ceux qui se définissent aujourd'hui comme centristes de choisir leur chemin. Qu'ils s'opposent vraiment à la politique de la droite, qu'ils fassent sans ambiguïté le choix de la justice sociale et du progrès et le dialogue sera possible. Mais dans l'état où est notre démocratie, malmenée par l'arrogance et la légèreté d'un pouvoir auto-satisfait, ce n'est pas aux socialistes de brouiller davantage l'image de la politique aux yeux de nos concitoyens en la traitant comme un marché.

4. Une majorité claire, cohérente, unie, un Premier secrétaire fort et entreprenant

Les propositions que nous formulons s'adressent à toutes celles et à tous ceux qui veulent proposer aux adhérents la création d'une majorité claire autour d'un réformisme revendiqué et d'une direction cohérente qui sache faire travailler tous les socialistes de toutes les sensibilités.

Le Parti socialiste ne se reconstruira pas dans l'ambiguïté et dans la confusion mais dans des choix et des responsabilités assumées. La logique de l'empêchement ne fonde pas un projet, pas plus que celle du relativisme idéologique. Reims devra être un congrès qui choisit sur le fond, qui légitime une équipe de direction et qui, au bout de ce processus, permet aux adhérents de désigner sereinement leur principal.

Nous avons une ligne et les idées claires sur le rôle du futur Premier secrétaire. De 2008 à 2012, le leadership du Parti socialiste devra s'exercer dans l'opposition à la droite, en même temps qu'il devra créer les conditions de la victoire aux élections européennes et locales de 2009/2010/2011, puis aux présidentielles et législatives de 2012.

Nous avons donc besoin d'un Premier secrétaire fort, légitime, qui soit aussi le leader de l'opposition, le premier et le meilleur opposant à Nicolas Sarkozy. Il ne peut donc pas être un simple point d'équilibre, le produit d'obscur arrangements internes. Il doit être l'animateur qui a l'expérience et le sens du travail collectif pour faire exister une véritable direction et pour faire travailler TOUS les socialistes ensemble une fois les orientations tranchées.

Nous voulons que le Parti socialiste soit dirigé par un militant, engagé dans les instances, qui s'implique dans ses débats, qui sache organiser la réflexion, choisir et arbitrer, qui sache faire travailler les adhérents, qui les respecte.

Le leadership dont nous avons besoin est celui du Parti. Il commence maintenant, en 2008. Il n'a donc rien à voir avec la question du futur candidat à l'élection présidentielle. Pour une raison simple : c'est la dynamique que nous créerons dans les trois années qui viennent qui détermineront les conditions politiques de l'échéance de 2012.

Choisir, tel est l'enjeu du prochain congrès. Ce que nous souhaitons pour le Parti socialiste et pour la France, c'est un congrès de vérité. Cela implique de tenir le même langage aux militants et aux citoyens. N'ayons pas peur de nos différences. Tranchons-les par le débat et par le respect. Nous y gagnerons tous en lisibilité et en unité. Dans la clarté.

Redonnons de la fierté à notre Parti.

Pour gagner de nouveau.